

LA MÉTÉO

(60e jour de l'année)  
Nuageux: -15 à -3 C  
Lever du soleil: 6h25  
Coucher du soleil: 17h34  
Demain: variable.  
Détail: page B-6

ÉCONOMIE

Domtar met ses filiales chimiques et gazières en vente C1



GREFFE

Plus de 15,000 \$ amassés pour Céline Larochelle A3

ARTS

Le concours Rock Envol jouira d'une visibilité accrue D6

INDEX

Arts: page D-6  
Carrières et professions: page B-8  
Décès: page C-7  
De tout et de tous: page B-6  
Économie: page C-1  
Petites annonces: page C-3  
Santé: page B-3  
Sports: page D-1  
Vivre: page B-4

# la tribune

## Aldée Cabana réélu recteur au 3e tour

par Michel RONDEAU  
SHERBROOKE — Aldée Cabana a été réélu recteur de l'Université de Sherbrooke, hier, au troisième tour de scrutin.

Des quatre candidats qui demeuraient sur les rangs depuis le vote préliminaire des premières heures, le premier à mordre la poussière hier a été M. Yvon Charbonneau.

Au deuxième tour, c'est le recteur de l'Université du Québec à Hull, M. Jacques Plamondon, qui est tombé, laissant face à face M. Cabana et M. Guy Bourgeault, professeur de l'Université de Montréal.

Le recteur réélu s'est montré très satisfait du résultat de l'élection, notant que, lors de son premier mandat, il avait été élu au cinquième tour de scrutin seulement.

Quatre ans

Visiblement très à l'aise, M. Cabana a rappelé ses grandes réalisations et ses grands projets pour son nouveau mandat, qui commencera en juin prochain et durera quatre ans.

Le recteur a rappelé l'élaboration et l'adoption de son plan d'action sur le développement de l'Université, le redressement financier de l'établissement, la mise sur pied de la campagne de financement de l'Université qui, après un an, a permis de recueillir 8,5 millions \$ déjà.

Il a ajouté: "Je m'engage à prendre des mesures pour favoriser la qualité des programmes de l'Université de Sherbrooke: évaluation et révision des programmes actuels, puis élaboration de nouveaux programmes, tout cela dans une optique de croissance de la clientèle, en dépit du fait que les prévisions provinciales laissent entrevoir une dé-

croissance des clientèles universitaires équivalant à 16 pour cent d'ici quelques années.

"Je me propose aussi d'établir des bases solides au plan financier pour donner à l'Université de Sherbrooke une marge de manœuvre qui favorisera son développement.

"J'insiste de même sur l'importance des ressources humaines, dont le développement constitue un des axes majeurs des projets futurs à l'Université."

Présentation

C'est le secrétaire général de l'Université, M. Jean-Louis Levesque, qui a fait la présentation du docteur Cabana à la presse hier après-midi. Rappelant les grands moments de sa carrière de professeur et de chercheur, M. Levesque a énuméré la liste importante de prix, de bourses et de titres qu'a reçus le recteur au cours de cette carrière.

Agé de 53 ans, M. Cabana a consacré toute sa carrière à l'Université de Sherbrooke, où il est recteur depuis juin 1985. Docteur en chimie de l'Université de Montréal, il a commencé à enseigner à Sherbrooke en 1963, à la suite d'études post-doctorales entreprises à l'université Princeton, au New Jersey. Professeur titulaire en 1971, il était président du Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke en 1976, lors de la première convention collective signée entre l'Université et ce syndicat. Il a aussi été doyen de la faculté des Sciences de 1978 à 1985.

Une fois l'élection terminée hier, c'est le chancelier de l'Université, Mgr Jean-Marie Fortier, qui a nommé officiellement M. Cabana recteur pour un nouveau mandat commençant le 1er juin.

M. Cabana, le 6e recteur de l'Université de Sherbrooke en 35 ans, avait succédé à M. Claude Hamel il y a quatre ans.



Agé de 53 ans, Aldée Cabana entreprendra en juin son second mandat de quatre ans comme recteur de l'Université de Sherbrooke. Il est le sixième recteur de l'institution en 35 ans.

Plamondon pas amer malgré sa défaite A3

## L'agence spatiale à Montréal

par la Presse canadienne  
MONTREAL (PC) — Plusieurs indices laissent croire, hier, que le gouvernement fédéral annoncera aujourd'hui, sinon au cours des prochains jours, l'implantation à Montréal de l'agence spatiale.

Le ministre responsable du dossier, M. Harvie Andre, refusait toujours de se commettre, hier, se bornant à dire que la décision serait annoncée "très bientôt".

Mais les commentaires du premier ministre Mulroney lui-même pointaient vers Montréal.

Interrogé sur l'avenir de l'agence à l'issue du caucus national, Brian Mulroney a insisté sur le fait que les deux partis d'opposition pressaient le gouvernement de choisir Montréal.

Libéraux et NPD

"Au nom des libéraux, M. Turner a fortement exprimé la position du Parti libéral à l'effet que l'agence soit implantée à Montréal, a dit M. Mulroney, s'exprimant en anglais. M. Broadbent a vivement exprimé la politique du NPD à l'effet que l'agence soit implantée à Montréal. Alors, j'écoute ce qu'ils ont à dire, nous considérons d'autres facteurs et nous prendrons une décision".

Le fait que M. Mulroney fasse ainsi appel au support de ses deux rivaux pourrait indiquer qu'il tente de parer à toute réaction adverse du Canada anglais, en rappelant que tous les autres partis fédéraux favorisent aussi Montréal et non Ottawa.

Montréal et Ottawa se disputent depuis plus de deux ans les retombées de l'implantation de l'agence spatiale.

L'agence elle-même ne créerait que peu d'emplois, mais elle deviendrait le pivot d'une véritable industrie aérospatiale dont les deux villes se disputent les retombées économiques.

Déjà, lundi, le premier ministre Robert Bourassa avait dit être plus "confiant" sur l'avenir



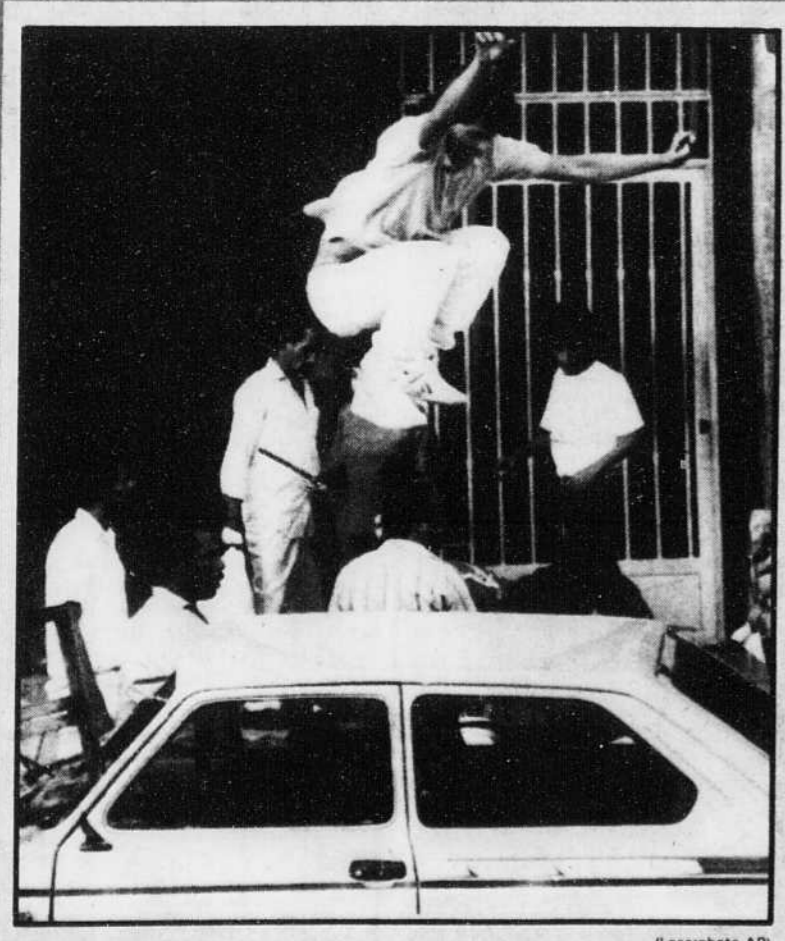
Le premier ministre Brian Mulroney semble s'en remettre à l'appui déjà donné par le NPD et les libéraux, pour justifier aux gens des autres provinces l'implantation de l'agence spatiale à Montréal.

de l'agence au Québec, depuis une conversation sur la question avec le premier ministre Mulroney.

Disant "avoir obtenu des réponses à ses questions", M. Bourassa avait toutefois estimé "inopportun" de les rendre publiques.

Plus tôt ce mois-ci, M. Bourassa s'était montré plus agressif devant les lenteurs du fédéral à annoncer sa décision.

Le ministre des Approvisionnements, M. Paul Dick, avait aussi jeté une douche d'eau froide sur les espoirs montréalais en déclarant, il y a deux semaines, sur les ondes d'une station de radio ontarienne, que le projet de l'agence spatiale n'était pas une priorité du cabinet et pourrait être complètement abandonné, victime de compressions budgétaires fédérales.



Un émeutier, à Caracas, s'en donne à coeur joie en sautant sur le toit d'une automobile avant d'y mettre le feu, pendant que d'autres se livrent à du pillage. Le bilan de deux jours d'émeutes au Venezuela pourrait atteindre une centaine de morts. L'augmentation du prix des transports en commun et la hausse des prix des articles de première nécessité sont à l'origine des troubles.

Libertés de circulation et d'expression suspendues

### Deux jours d'émeutes font 100 morts au Venezuela C8

## Bush ne tolérera aucune attaque contre les éditeurs des "Versets sataniques"

### Trois attentats en 24 heures aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a averti hier que quiconque se rendrait coupable aux Etats-Unis d'intimidations ou de violences contre les éditeurs du livre de Salman Rushdie "Versets sataniques" serait "poursuivi avec toute la rigueur de la loi".

M. Bush a lancé cette mise en garde lors d'un bref entretien avec la presse à la Maison-Blanche, à propos de trois attentats à la bombe incendiaire commis au cours des dernières 24 heures aux Etats-Unis. Les cibles de ces attentats étaient deux librairies situées dans le même quartier de Berkeley (Californie) et un hebdomadaire new-yorkais, le Riverdale Press.

Tout comme les enquêteurs chargés de ces affaires, M. Bush a déclaré qu'il ignorait encore si ces attentats étaient liés au livre "Les Versets sataniques", considéré comme blasphématoire par les musulmans et dont l'auteur a été condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny.

Mais il a réitéré l'attachement des Etats-Unis à la liberté d'expression. "Les Etats-Unis ne toléreront aucune attaque contre ce droit, a-t-il dit. Quiconque se livrerait à des manœuvres d'intimidation ou à des violences contre les éditeurs (...) serait poursuivi avec toute la rigueur de la loi". "Oui, certains musulmans peu-



Un policier, un pompier et le co-éditeur du Riverdale Press Richard Stein (le second à gauche) examinent les dégâts causés par la bombe incendiaire jetée, hier matin, par l'une des fenêtres de l'hebdomadaire de Manhattan.

vent considérer le livre (de Rushdie) comme offensant, mais nous ne pouvons permettre la violence", a ajouté le président américain.

Les bureaux de l'hebdomadaire new-yorkais, le Riverdale Press, et deux librairies de Berkeley (Californie) ont été la cible hier d'attentats à la bombe incendiaire, qui ont fait un blessé léger et occasionné de nombreux dommages.

Ces attentats qui n'ont pas été

revendiqués, ont soulevé de nombreuses spéculations sur un possible lien avec le livre "Versets sataniques" de l'écrivain britannique Salman Rushdie, dont l'Iran a mis la tête à prix.

Toutefois, aucun commentaire en ce sens n'a été fait de source officielle et les éditeurs du journal et le directeur d'une des deux librairies se sont refusés à voir dans ces attentats des mesures de représailles ou d'intimidation.

A New York, des témoins ont

déclaré avoir vu une voiture ralentir dans la matinée devant les locaux de l'hebdomadaire, situé dans le nord de Manhattan, et une personne jeter par une de ses fenêtres une bombe incendiaire de type cocktail molotov.

Riverdale Press, qui tire à 14,000 exemplaires, avait critiqué dans un éditorial, rédigé la semaine dernière, les libraires américains qui avaient décidé de retirer de la vente "Les Versets sataniques".

# Coaticook et Lac-Mégantic premières en Estrie pour l'ensemble des épreuves ministérielles de juin dernier

## Des commissions scolaires se distinguent

par Michel RONDEAU  
SHERBROOKE — Dans l'ensemble des épreuves ministérielles de juin 1988, les commissions scolaires de la région estrienne qui ont connu la meilleure moyenne ont été celle

de Coaticook et celle de Lac-Mégantic.

Ce sont aussi ces deux commissions scolaires qui, avec celle d'Eastern Townships, ont vu la plus forte proportion de leurs élé-

ves réussir les examens du ministère de l'Éducation.

Effectivement, la Commission scolaire de Coaticook a connu une moyenne générale de 72,1 pour cent dans l'ensemble des épreuves, et celle de Lac-Mégantic, une moyenne de 71,8 pour cent, ce qui place ces deux commissions scolaires dans la première tranche réunissant les commissions scolaires de la province qui ont fait la meilleure figure à ces examens.

La Commission scolaire Eastern Townships apparaît dans la deuxième tranche — il y a cinq catégories — avec une moyenne de 70,7 pour cent.

Quant au taux de réussite, c'est-à-dire à la proportion des élèves qui ont réussi les examens, il se situe à 85,2 pour cent pour Eastern Townships, à 82 pour cent pour la Commission scolaire de Lac-Mégantic et à 81,7 pour cent pour la Commission scolaire de Coaticook.

La Sapinière, la Commission scolaire de Magog et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke se situent aussi dans la deuxième tranche des commissions scolaires ayant fait bonne figure.

En anglais langue seconde, c'est la Commission scolaire de Coaticook qui est la plus forte de la région avec une moyenne de 81,8 pour cent, en regard d'une moyenne provinciale de 73,7 pour cent, et elle a obtenu un taux de réussite de 98,1 pour cent.

### Autres commissions

En économique, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke avec une moyenne de 66 pour cent et un taux de réussite de 74,1 pour cent s'est le mieux classée dans la région. La moyenne provinciale est de 63,2 pour cent.

En géographie, la Commission scolaire de Magog s'est le mieux classée dans la région, avec une moyenne de 68,9 pour cent et un taux de réussite de 73,1 pour cent. La moyenne provinciale était de 66,5 pour cent.

En histoire, toutes les commissions scolaires de la région sont sous la moyenne provinciale de 64,7 pour cent, à l'exception de la Commission scolaire de Coaticook, qui a obtenu une moyenne de 64,8 pour cent et un taux de réussite de 71,3 pour cent.

En mathématique de 4e secondaire, la Commission scolaire de Lac-Mégantic, l'Asbesterie et La Sapinière arrivent toutes trois dans la catégorie la plus forte avec respectivement une moyenne de 76,9, 76,6 et 76,3 pour cent et un taux de réussite de 90,2, 84,8 et 83,7 pour cent. La moyenne provinciale est de 66 pour cent.

À l'examen de mathématique de 5e secondaire, La Sapinière arrive non seulement première au niveau de la région, mais première de toutes les commissions scolaires du Québec avec une moyenne de 87,5 pour cent et 100 pour cent de ses élèves ont réussi l'examen.

Un phénomène spécial: la deuxième meilleure commission scolaire de toute la province à ce plan est la Commission scolaire de Lac-Mégantic, avec une moyenne de 80,6 pour cent et un taux de réussite de 94,2 pour cent.

Avec elles, dans la première catégorie, apparaissent aussi Morilac, avec 78,4 pour cent de moyenne et un taux de réussite de 89,1 pour cent, ainsi que la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, avec une moyenne de 76,2 pour cent et un taux de réussite de 88,4 pour cent. La moyenne

provinciale est de 67,6 pour cent.

Enfin, en physique, 4e secondaire, alors que la moyenne provinciale est de 63,4 pour cent, La Sapinière est la meilleure de la région et la deuxième dans toute la province avec une moyenne de 78 pour cent et un taux de réussite de 98,5 pour cent.

Aussi dans la première catégorie, on trouve Morilac avec une moyenne de 72,6 pour cent et un taux de réussite de 87,8 pour cent, et L'Asbesterie avec une moyenne de 71,5 pour cent et un taux de réussite de 79,8 pour cent.

## FÊTE DES CARNAVALS 89

CHLT 63 SHERBROOKE **la tribune** K900 **CFKs** super 30 TV



### On s'amuse en Estrie

La 18e édition de la Fête des carnivals en Estrie:

### Un succès complet:

- \*\*\* PLUS DE 18 CARNAVALS
- \*\*\* IMPLICATION DE 22 MUNICIPALITÉS

### "HOMMAGE À NOS BÉNÉVOLES & GALA REINE DES REINES 89"

Samedi le 11 mars 89 Salle O'Grand'R d'Ascot Corner

AUSTIN \* AYER'S CLIFF \* BISHOPTON \* BROMPTONVILLE \* COOKSHIRE \* DEUVILLE \* EAST-HEREFORD \* HAM NORD \* MANSIONVILLE \* MARTINVILLE \* ROCK FOREST \* ST ADOLPHE \* ST-ELIE \* ST-FORTUNAT \* ST-GEORGES \* ST-GÉRARD \* ST-ISIDORE \* ST-MALO \* STE-MARGUERITE \* VALCOURT \* WEEDON

MERCI À NOS COLLABORATEURS SPÉCIAUX \*  
LA BRASSERIE LABATT \* DISCO MOBILE K 900 (Serge Durach)  
LA SALLE O'GRAND'R \* LES FLEURISTES J. PIERRE & DULEM  
OFFICE DU TOURISME DE LA JAMAÏQUE \* LA BOUTIQUE SURVISAGE (Carrefour de l'Est)  
LE ROUSSILLON LE BARON \* TÉLÉ SON DE SHERBROOKE

\* BONNE CHANCE À TOUS LES PARTICIPANTS \*



### DOUBLEZ VOS CHANCES GRÂCE À LA TRIBUNE

Participez aux activités de votre carnaval. Sur présentation de ce coupon, obtenez en double un billet de la loto-carnaval 89 et méritez-vous l'un de nos magnifiques prix offerts au hasard le 11 mars prochain à la salle O'Grand'R d'Ascot Corner, lors de notre soirée des bénévoles des carnivals en Estrie.

Parmi nos prix, vous pourrez vous mériter un superbe voyage d'une semaine en Jamaïque pour 2 personnes, comprenant hébergement et transport, une valeur de \$1,500.00, une courtoisie de La Tribune, CHLT 63 et l'Agence de voyages Boislard et son représentant Alain Morrisette.

Pour être éligible, vous devez avoir au moins 18 ans. Le voyage devra être pris entre le 2 et le 23 avril 89, ou 4 novembre et le 15 décembre 89.

"LOTO CARNAVAL 89"

## Équilibre budgétaire à la Régie intermunicipale de police Ascot-Lennoxville

LENNOXVILLE (MM) — En dépit des prévisions qui laissaient présager un déficit dont l'importance devait varier entre 5,000 et 10,000 \$, il semble bien que les administrateurs de la Régie intermunicipale de police Ascot-Lennoxville auront réussi à boucler l'année 1988 en affichant un équilibre budgétaire.

Toutes les informations glanées au cours des derniers jours militent à tout le moins en faveur de cette information.

D'ailleurs, le nouveau président de la Régie intermunicipale, le conseiller Raymond Roy de la municipalité d'Ascot, a soutenu que la situation financière de l'organisme qu'il préside n'était pas

aussi précaire que l'avaient laissé entendre certaines indications, il y a quelques mois.

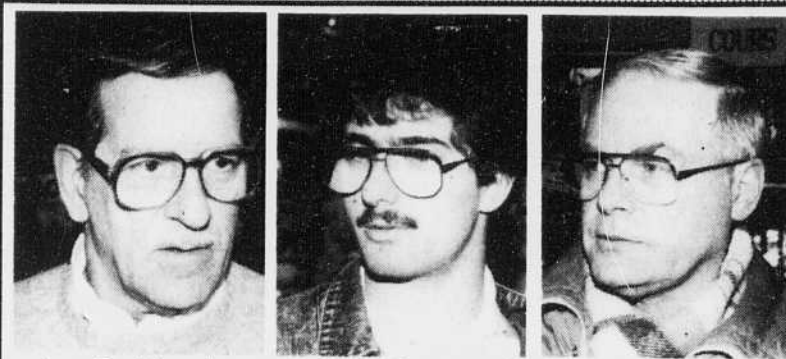
"Je n'ai pas les derniers chiffres devant moi, mais c'est certain que le bilan financier est positif", a-t-il livré, soulignant que les états financiers seront présentés publiquement dans les prochains jours.

Un strict contrôle des dépenses dans le dernier droit de l'année 1988 aura permis aux administrateurs de la Régie intermunicipale de redresser la situation financière.

Cette performance n'est pas sans réjouir les délégués de Lennoxville et de la municipalité d'Ascot qui siègent au sein du conseil d'administration de l'organisme, eux qui avaient été passablement perturbés, en décembre, par des déclarations publiques fracassantes sur le devenir de la Régie intermunicipale de police.

## QU'EN PENSEZ-VOUS?

### Etes-vous satisfait(e) du service postal?



Jean-Paul Landry Robert Bigonnesse Gilles Labranche

Jean-Paul Landry, de Magog: "Le service est assez satisfaisant en général mais c'est encore un peu dispendieux. Il me semble que ça pourrait être davantage accessible. Récemment ça m'a coûté 6 \$ pour envoyer un chapeau par la poste. Six dollars...c'est presque le prix du chapeau..."

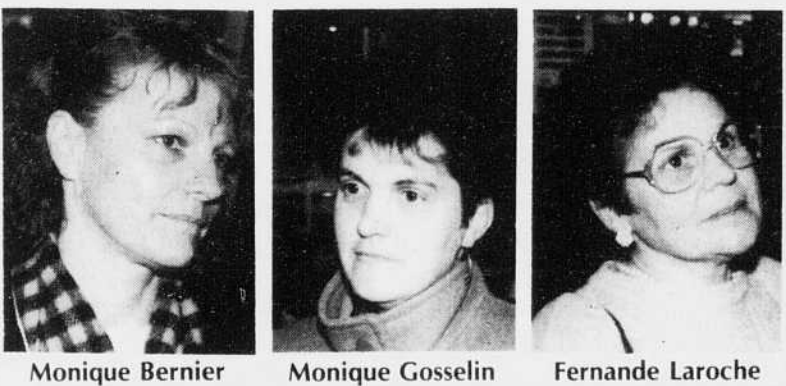
Robert Bigonnesse, de Rock Forest: "En général, je suis assez satisfait du service postal. La distribution du courrier se fait bien; donc je n'ai pas à critiquer le service".

Gilles Labranche, de Ville-Marie: "Non, pas vraiment. En tout cas, j'ai vécu une expérience pas tellement intéressante dernièrement. J'ai eu recours au service prioritaire pour un envoi. Il a fallu cinq jours pour que la lettre se rende à bon port et en plus ça m'a coûté 3 dollars. Par la suite, j'ai utilisé le service régulier pour le même genre d'envoi et la durée a été de quatre jours. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas quelque part".

Monique Bernier, de Valcourt: "Oui, je suis satisfaite. Ma fille a de la correspondance outre-mer et les délais sont très raisonnables sauf lors des périodes de pointe".

Monique Gosselin, de Martinville: "En général, c'est assez satisfaisant. Moi, je vais directement au bureau de poste et le service est convenable. Sauf peut-être pour le prix des timbres qui est de plus en plus élevé. On ne peut donc pas participer à tous les différents concours".

Fernande Laroche, de St-Denis-de-Brompton: "Depuis un certain temps, le service est un peu moins efficace dans ma paroisse. Il y a souvent du mélange dans le courrier. Il y a également trop d'augmentations du prix des timbres".



Monique Bernier Monique Gosselin Fernande Laroche

## LA FONDATION MGR JEAN-MARIE FORTIER INC.

Sherbrooke, le 15 février 1989

Cher Diocésain,  
Chère Diocésaine,

La Fondation Mgr Fortier célèbre cette année son dixième anniversaire. Cet événement mérite d'être souligné dans la fierté et la reconnaissance.

En 1979, l'Église diocésaine se trouvait devant l'alternative suivante: hausser la cotisation des paroisses ou supprimer des services de la pastorale. Grâce à la Fondation, ni l'une ni l'autre des options n'a été retenue.

La situation de 1979 a été redressée, mais l'avenir demeure incertain. Vous connaissez les problèmes que vit l'Église:

- assurer une véritable formation religieuse à nos enfants;
- affermir le témoignage des chrétiens, afin que leur foi dirige leur vie quotidienne;
- former des adultes à la co-responsabilité tout en respectant le rôle dévolu à chacun, dans la vie paroissiale et dans le dynamisme missionnaire de l'Église diocésaine.

Pour relever ces défis, nous devons tous être solidaires.

Avec la Fondation, je tends la main à chacun de vous. Répondons sans hésiter. Imitons la veuve de l'Évangile qui donnait de son nécessaire: Dieu ne regarde pas à la somme, mais au coeur.

Je confie le succès de cette campagne à la Vierge Marie et à nos patrons, saint Michel-Archange et la bienheureuse Marie Léonie.

Votre très reconnaissant dans le Christ,

+ Jean-Marie Fortier

+ Jean-Marie Fortier  
Archevêque de Sherbrooke

Envoyez votre don à: Fondation Mgr Fortier  
C.P. 430  
Sherbrooke, J1H 5K1

## À LIRE DEMAIN

### Vivre

L'Estrie sera représentée à la compétition culinaire présentée au début d'avril dans le cadre du Salon d'art culinaire à Québec. Christian Caron a rencontré le chef Michel Levrero.

### Arts

Nathalie Navert a des idées pour la formation en danse à tous les niveaux, explique Rachel Lussier qui l'a rencontrée.

### La Quotidienne

223-1850

## BINGO 2-250

### PREMIER MARATHON - CARTE JAUNE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 27 février 1989:  
O-71, B-12, I-25, G-58, O-75, I-19, O-68

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 28 février 1989:  
B-6, N-42, B-1, N-44, G-52, B-15

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 1er mars 1989:  
O-61, I-17, B-4, N-32, I-18, G-49

Les gagnants doivent appeler à  
**564-5470**



Jean-Pierre Camiré et Mario Theriault forment une belle équipe lorsqu'ils décident de jouer au squash. D'abord, le premier oublie d'aller quérir son copain pour se rendre au gymnase. Puis, le deuxième est contraint de jouer en pieds de bas, ayant oublié ses espadrilles à la maison. Les deux font la paire, pourrait-on dire...

Claude "Red" Charest se tient en superbe forme en pratiquant, semble-t-il, le patin pendant la pleine lune...

## King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

Robert "Bob" Lauzon songe à se lancer comme contracteur, mais le seul problème, c'est que ses enfants auraient perdu ses outils...

Paul Dunnigan trouve que la vie est bien bonne pour lui même s'il a presque brûlé le moteur de sa voiture, a failli perdre 30 pages de dictée technique sur magnétophone et a manqué perdre trois doigts dans un encadrement de porte.

Les frères Charles, François et Paul Crépeau rêvent de remporter le championnat de descente des rapides du Canada avec les nouvelles embarcations ultra performantes qu'ils ont commandées.

## LOCATION

à partir de **239\$** par mois (48 mois)  
Taxes en sus



Pontiac Sunbird LE 1989

LUIGI DION, DIR.

## DELUXE

LOCATION D'AUTOS INC.  
1567 OUEST, RUE KING  
SHERBROOKE

569-9351

# L'objectif de 15,000 \$ dépassé... et ça continue

□ L'Opération-survie Céline Larochelle remporte un succès inespéré

par Pierre SAINT-JACQUES  
**SHERBROOKE** — Foudroyant! Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier l'Opération-survie Céline Larochelle visant à financer une greffe de moelle osseuse sur cette femme de 26 ans dont les jours sont comptés.

Non seulement l'objectif de 15,000 \$ est nettement dépassé mais hier, plus sporadiquement mais toujours avec autant d'humanité, entraîna de nouveaux dons.

"Pour nous, le succès incroyable de cette souscription provenant à 85 pour cent des populations de St-Denis-de-Brompton et de Bromptonville nous permet de croire en un succès aussi grand de la greffe. Il nous semble que ça ne peut faire autrement. C'est comme si tout était tracé, organisé pour le résultat tant attendu, permettre à Céline de vivre."

M. René Morin, un Chevalier de Colomb 1er degré et responsable du financement dans le secteur de

St-Denis, et impliqué à fond comme tant d'autres bénévoles dans cette Opération-survie, a vécu de près à quel point la générosité des gens d'ici n'est pas du chiqué, pas un cliché tenant d'une réputation surfaite.

C'est donc dire que les profits réalisés à même le programme de lutte de la "World Wrestling Federation", le 3 mars, au Palais des sports de Sherbrooke, serviront à d'autres causes similaires.

M. Morin et M. Bertrand Nadeau, le promoteur de cette Opération-survie Céline Larochelle organisée par les Chevaliers de Colomb de Bromptonville et l'Association canadienne des dons d'organes, ont discuté hier sur la façon dont les transferts d'argent seront faits. Il s'agit de trouver le mécanisme le plus adéquat dans les circonstances.

## À l'hôpital

Pendant ce temps, Céline Larochelle, cette jeune mère de St-Denis-de-Brompton, prenait la route pour Montréal. Après avoir

passé près de trois jours parmi les siens, elle était attendue à l'Hôpital Général de Montréal, hier, pour y subir une transfusion de sang et de plaquettes sanguines.

Deux fois par semaine, quand ce n'est pas davantage, elle doit se plier à ce rituel à cause de cette anémie aplasique dont elle est atteinte.

Et un peu plus au Sud, aux États-Unis, on a entrepris une série de tests sur un second donneur potentiel. Si les résultats indiquent une plus grande compatibilité entre ce donneur et Céline, alors c'est sur ce donneur que l'on comptera.

Il n'y a pas encore de date fixée pour la greffe. On s'attend à ce que ce soit d'ici deux ou trois semaines.

A savoir si Céline pourra revenir parmi les siens avant le jour de la greffe ou encore si elle pourra être présente au gala de lutte professionnelle, vendredi, on l'ignorait hier.

"Vous savez, plus le temps passe et plus les risques d'infection sont grands. Les autorités de l'hô-



Céline Larochelle

pital n'aiment pas libérer une telle patiente. On souhaite qu'elle puisse revenir. Sinon il faudra attendre après la greffe. Et à ce moment, ce sera la grande fête car ça ne peut que réussir!"

La Foi qui déplace les montagnes, c'est exactement l'Opération-survie Céline Larochelle.

Rôle du maire Pelletier à l'assemblée de la Régie

## "Il faut tourner la page..." — Jubinville

■ **SHERBROOKE (FG)** — "Je pense qu'il faut tourner la page. J'ai toujours eu tendance à regarder vers le futur et non à me tourmenter dans le passé. Et puis, ça me servirait à quoi d'entreprendre une chicane là-dessus?"

Le conseiller sherbrookois Jacques Jubinville a ainsi donné raison hier au maire Jean Paul Pelletier en déclarant que le dossier est clos, relativement au rôle joué par ce dernier lors de l'assemblée du 14 février de la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain (RIASM).

On sait que M. Jubinville, à la suite de recherches et de démarches de sa part, basées sur une analyse exhaustive de la part de hauts fonctionnaires municipaux, est le conseiller responsable de l'adoption de la résolution unanime du conseil municipal de Sherbrooke, qui veut que la RIASM gère et exploite elle-même la future station métropolitaine d'épuration des eaux usées. Et, s'il dit toujours épouser ce principe, il n'a plus l'intention de revenir sur le su-

jet. "J'ai donné mes arguments et le maire a expliqué les raisons de son attitude à la Régie. Que vais-je rajouter à cela? Sinon de dire que je compte bien demeurer très vigilant dans le futur", avance-t-il.

Est-il désabusé et amer par ce qui vient de se produire? Estime-t-il ne pas avoir eu l'appui suffisant de collègues qui l'ont pourtant supporté lors du dépôt de la résolution le 13 février dernier? A-t-il été isolé dans une manœuvre habilement orchestrée par des collègues? A ces questions, Jacques Jubinville demeure très évasif. A vrai dire, il n'a pas le goût de répondre.

"Pourquoi revivre le passé?"

Je ne vois pas ce que cela donnerait. On a de gros projets à réaliser d'ici la fin du mandat et c'est là-dessus que j'entends mettre mon énergie... Mais s'il y a une certaine morale à tirer de cette affaire, tant de la part du maire que l'ensemble des conseillers, c'est qu'il s'en dégage des effets positifs dans l'avenir, de façon à ce que le conseil travaille davantage dans la collégialité", évoque en outre le conseiller.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Le jeune Alexandre Corriveau montre la cicatrice laissée par l'intervention chirurgicale qu'il a subie à cause d'une fracture du crâne qu'il s'est infligée en tombant dans une cour d'école, à l'occasion d'une visite avec son père au cabinet de l'avocat Marc Vaillancourt.

## Action de 166,500 \$ contre la CSCS pour une fracture du crâne subie par un élève

■ **SHERBROOKE** — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke vient de recevoir une action en dommages et intérêts de 166,500 \$ pour les blessures causées à un élève âgé de huit ans qui a subi une fracture du crâne en faisant une vilaine chute dans une cour d'école.

Cette procédure a été prise par son père, Martial Corriveau, de Sherbrooke, par l'intermédiaire de Me Marc Vaillancourt.

Le garçonnet prénommé Alexandre a subi cette blessure grave le 9 février à l'école La source vive, à Ascot Corner. La requête tient la commission scolaire responsable de cet incident pour avoir négligé d'entretenir la cour glacée de l'école.

D'autres enfants ont également fait des chutes avant et après la journée de l'accident à cet endroit. La procédure relate que Alexandre était sorti de l'école avant la classe pour aller jouer dans la cour de récréation. Il a soudainement perdu pied sur la surface glacée et a subi une blessure à la tête.

L'enfant a été transporté au

Centre hospitalier universitaire où on a constaté qu'il souffrait d'une fracture du crâne. Il a dû alors subir une importante intervention chirurgicale à cause de son état.

Le père reproche à la commission scolaire d'avoir été négligente, insouciant et téméraire en laissant la cour de l'école La source vive dans un tel état. Selon un allégué, la direction n'avait pas fait épandre d'abrasifs dans la cour sous prétexte de ne pas salir les planchers de l'école. Le garçonnet se trouve présentement en convalescence et suit des cours privés.

Le demandeur évalue les dommages causés à son fils à un montant de 161,500 \$ et réclame lui-même 5,000 \$ pour choc émotif et inconvenients. Il a quantifié les dommages à 60,000 \$ pour incapacité partielle permanente, 60,000 \$ pour problèmes futurs, 15,000 \$ pour perte de jouissance de la vie, 10,000 \$ pour souffrances, 10,000 \$ pour cours spécialisés et 5,000 \$ pour choc psychologique.

La cause sera entendue en Cour supérieure du Québec, à Sherbrooke.

## Rectorat: Plamondon n'est pas amer malgré sa défaite

■ **SHERBROOKE (MR)** — "Je répète ce que j'ai dit à l'Assemblée universitaire au moment de la rencontre, il y a peu de temps: je souhaite que l'élection du recteur contribue à la promotion de l'Université de Sherbrooke et à son essor."

C'est le vœu qu'a réitéré hier M. Jacques Plamondon, recteur de l'Université du Québec à Hull, en apprenant sa défaite dans la course au rectorat de l'Université de Sherbrooke.

M. Plamondon n'a manifesté aucune amertume d'avoir perdu cette course au rectorat, dont il garde tout de même de bons souvenirs, puisque, dit-il, elle lui a permis de nouveaux contacts avec ses collègues de l'Université de Sherbrooke. Il a aussi dit ap-

précier énormément le dévouement de personnes qui ont soutenu sa candidature au cours de cette campagne électorale.

"Je vais poursuivre mon travail à l'Université du Québec à Hull, où le milieu est très intéressant et les défis très stimulants. Je me trouve dans une petite université promise à de grands développements compte tenu de sa situation géographique."

Le rattachement à une prochaine élection? "Je vais répondre comme les hommes politiques le font devant une telle question: il y aura beaucoup d'eau qui aura passé sous les ponts d'ici là!" "J'ai découvert en Outaouais une région riche et intéressante à laquelle je m'attache et où il est possible que je jette l'ancre définitivement. Mais peut-on savoir l'avenir?" a-t-il ajouté.

## Interdiction de fumer: les pompiers chargés de l'affichage dans les édifices

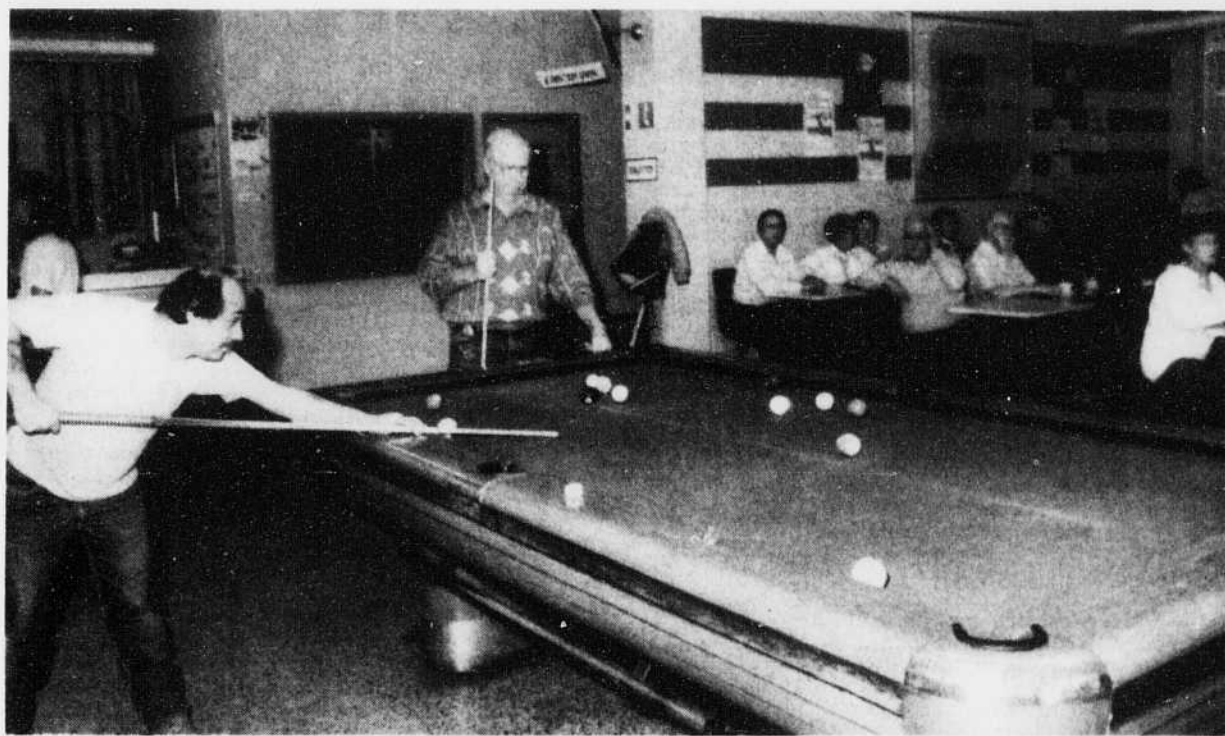
■ **SHERBROOKE (FG)** — Les pompiers sherbrookoïses agiront comme inspecteurs responsables de l'application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans les lieux où cette législation s'applique, pour ce qui est de l'affichage.

Le conseil municipal de Sherbrooke a ainsi convenu de donner suite à la recommandation soumise par la Ville de Sherbrooke, la greffière Danielle Ouellet, voulant que les pompiers interviennent dans le cadre de leur visite régulière d'inspection.

La Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics est en vigueur depuis plus de deux ans, soit le 1er janvier 1987. Et sa mise en application, particulièrement au niveau de l'affichage, est conforme en ce qui concerne les édifices municipaux. Les policiers peuvent ainsi intervenir auprès des contrevenants à la suite de plaintes à cet effet bien que, selon les informations transmises à Me Ouellet, cela n'a pas été le cas à venir jusqu'à maintenant.

### Affichage inexistant

À tout événement, le problème rencontré avec cette législation promulguée sous l'instigation du ministre québécois de l'Environnement vient de ce que les lieux autres que municipaux, mais ayant un caractère public, ne présentent pas tous l'affichage requis interdisant de fumer. Ces lieux, ce sont autant des emplacements utilisés pour des activités religieuses, sportives, judiciaires, culturelles, artistiques.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les endroits publics, comme les centres de loisirs, recevront incessamment la visite des pompiers qui verront à poser des affiches en vertu desquels il sera virtuellement interdit de fumer.

Ou encore, ce peut être un local de garderie, halte-garderie, jardin d'enfance, la salle d'attente du cabinet privé d'un professionnel de la santé. Bref, ce sont tous ces endroits où des gens sont susceptibles de se réunir et toute autre catégorie de lieux que la Ville peut décider d'inclure dans un règlement à cet effet.

L'opération affichage (qui est le pré-requis à toute autre action ultérieure, dont l'intervention policière) sera donc assurée par les pompiers. Préalablement à leur visite régulière de courtoisie, une lettre sera adressée aux propriétaires ou responsables d'endroits visés par la Loi sur la protection des non-fumeurs, afin de les inviter à afficher adéquatement. Cette étape est cruciale dans l'application de cette législation et aurait normalement dû être réalisée beaucoup plus tôt.

à la suite de vérifications faites dans d'autres municipalités, on constate que nous sommes en quelque sorte à l'avant-garde. Ailleurs, il ne s'est pratiquement rien fait, sauf peut-être une exception ici et là", expose Danielle Ouellet.

Pour l'instant, comme l'action vient seulement d'être approuvée, la greffière n'est pas en mesure d'évaluer le nombre d'endroits qui seront touchés par l'affichage ni le temps requis pour mener l'opération.

Question d'amendes en cas d'infraction, le législateur a prévu un montant variant de 20 à 200 \$ pour les individus pris en flagrant délit et de 50 à 1,000 \$ dans le cas des propriétaires ou responsables de lieux ayant omis de poser les affiches rappelant l'interdiction de fumer.

## Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

□ **160,000 \$ pour l'achat de compteurs d'eau**

**SHERBROOKE (FG)** — Un montant de 160,000 \$ sera emprunté sur cinq ans à même le fonds de roulement pour financer l'achat de compteurs d'eau dont l'installation est prévue depuis déjà un bon bout de temps par décision du conseil. On réfère ici aux bâtiments où l'on retrouve une activité économique et administrative, tel que cela est défini à l'intérieur du règlement 2900. Le nombre

d'endroits où un compteur devra être installé est estimé à 1,340 bâtiments et, déjà, quelque 600 appareils de contrôle de consommation d'eau potable ont été installés au cours des dernières années. Quant à savoir à qui le contrat d'achat des 740 compteurs d'eau additionnels ira, il faudra attendre le dépôt du rapport des soumissions publiques à une prochaine séance du conseil.

□ **4 comités de travail mis sur pied**

Faisant suite au lac-à-l'épaule du conseil municipal de la mi-janvier, à Lac-Mégantic, et dont le maire a résumé le contenu devant les membres de la Chambre de commerce de Sherbrooke en parlant d'annexion des municipalités de banlieue, des comités de travail viennent d'être mis sur pied. Quatre groupes, composés chacun de trois conseillers, analyseront quatre thèmes différents et devront faire

rapport d'ici le 31 mai prochain. Les sujets sont: "Sherbrooke, une métropole exerçant un leadership", "Sherbrooke, un modèle de qualité de vie urbaine", "Sherbrooke, une ville privilégiant le développement économique intégré (industriel, touristique, culturel et sportif)" et "Sherbrooke, une ville favorisant l'équilibre démographique (une population jeune et moins jeune)".

□ **Immobilisations: 1,5 million \$ de plus**

A l'origine de 23,7 millions \$ pour l'année 1989, le budget d'immobilisations est maintenant dépassé de 1,5 million \$, ou 6,3 pour cent, selon les prévisions de travaux à réaliser. Le budget révisé atteint donc 25,2 millions \$. L'analyse provient de l'avis du règlement 3311, pour l'engagement de crédits de 2,7 millions \$ à être financés à long terme. La nature des ouvrages inclus dans ce règlement

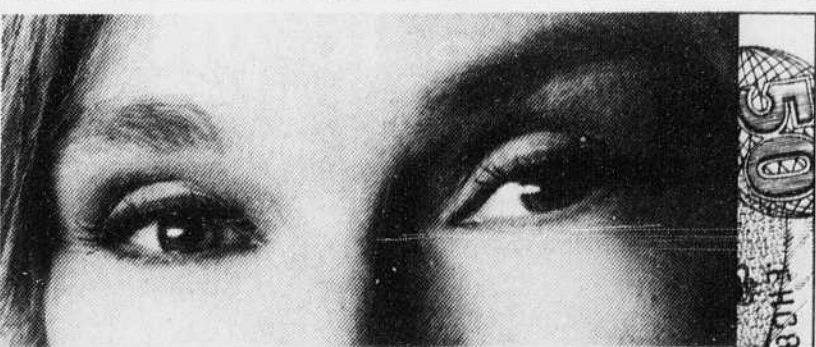
est multiple mais réfère surtout à des travaux d'extension de services des rues Blanchard, Brouillette, Hamelin, Candiac et Du Plateau, ou encore les aménagements de passages piétonniers Aubry-Blanchard, Brouillette-Lavigerie et Brullette-Hamelin. En outre, par cet emprunt, la Ville prévoit le pavage de plusieurs nouvelles rues, soit pour un montant de 1,3 million \$.

□ **Le réaménagement aux Travaux publics**

A propos de règlement d'emprunt, une première étape a été lancée en vue du réaménagement de l'édifice des Travaux publics, sous le pont Joffre, où seront ultérieurement regroupés les fonctionnaires présentement abrités dans les instal-

lations de la rue Daniel. Tel que prévu, c'est un montant de 2,2 millions \$ qui sera directement engagé pour ces travaux pour lesquels l'architecte est déjà à l'oeuvre. Il s'agit de Robert Boulanger.

"C'est vrai qu'à première vue, comme la Loi est en vigueur depuis le 1er janvier 1987, on a l'air en retard. Mais il faut comprendre que le sujet est passablement délicat à traiter et qu'on a préféré y aller prudemment et sûrement, plutôt que de brusquer. En outre,



## "Cette année, votre cotisation REER ne manquera pas d'intérêt."

CONSOLIDEZ VOS PLACEMENTS À LA FIDUCIE DESJARDINS

REER PLACEMENTS GARANTIS

**CPG**  
**11,625%**  
 1 an  
 Intérêts payés annuellement  
**PRIME À LA COTISATION**  
 jusqu'à 2%  
 Applicable à votre cotisation annuelle seulement, cette prime varie selon la valeur des sommes transférées et s'ajoute au taux 1 an des REER Placements garantis.

La Fiducie Desjardins vous propose des taux avantageux sur ses certificats de placement garanti. De plus, si vous êtes déjà détenteur d'un REER, elle vous offre un avantage additionnel lorsque vous réunissez à la Fiducie Desjardins vos placements REER: les primes à la cotisation annuelle suite à un transfert REER.

Pour en savoir plus long sur les conditions d'admissibilité, passez nous voir sans attendre ou téléphonez à la succursale la plus près de chez vous.

Les taux peuvent varier sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. La Fiducie Desjardins se réserve le droit d'annuler les primes sans préavis.

Sherbrooke: 566-5667 1 800 567-6920



Ouvert jusqu'à 20h.

## SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Afin de contrer l'éventuelle taxe fédérale sur les repas

# Des restaurateurs de la région font circuler une pétition auprès de leur clientèle

par Gilles FISETTE  
**SHERBROOKE** — Se jugeant trop fragiles pour pouvoir résister sans dommage à un pareil assaut, des restaurateurs de la région font circuler présentement une pétition auprès de leur clientèle afin de contrer l'éventuelle taxe fédérale sur les repas.

C'est à la recommandation de leur regroupement, l'Association des restaurateurs du Québec, que ces commerçants entendent mobiliser ainsi l'opinion publique.

Comme l'explique le directeur des communications de l'association, M. François Meunier, les 2,000 membres ont reçu ou devraient recevoir sous peu toutes les informations pertinentes et les pétitions.

Le projet du gouvernement fédéral s'inscrit dans la foulée de la réforme de la taxe de vente du mi-

nistre des Finances Michael Wilson. Le fédéral désire imposer une taxe de 8 à 9 pour cent sur les aliments consommés au restaurant. Cette nouvelle taxe s'ajouterait à la taxe provinciale actuelle de 10 pour cent.

L'association invite les consommateurs à signer cette pétition dans les restaurants et demander ainsi au gouvernement du Québec d'intervenir dans le dossier.

"Devant l'indifférence du ministre Wilson, l'ARQ n'a pas d'autre choix que de demander au gouvernement provincial son ap-

pui et son intervention afin de bloquer ce projet qui, pour être concrétisé, doit être approuvé par les provinces", rapporte M. Meunier.

Pour l'association, il ne fait pas de doute qu'une telle taxe fédérale sera néfaste pour l'industrie.

Manger au restaurant, explique M. Meunier, n'est pas un luxe mais une nécessité dans le monde actuel. Quelque 94 pour cent des factures sont en bas de 10 \$ et la moyenne des repas est de 5,45 \$. Une taxe viendrait alourdir encore le budget alimentaire des contribuables.

Une étude effectuée par les conseillers en gestion Woods Gordon démontrerait que les ventes des restaurants baisseraient de 5 à 7,5 pour cent si la proposition actuelle était maintenue.

"L'annonce d'exempter les produits d'épicerie de l'application de l'éventuelle taxe de vente nationale entraînera une concurrence injuste et discriminatoire entre deux groupes du secteur alimentaire". Selon l'ARQ, tous les aliments doivent être traités de manière uniforme, juste et équitable.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Février a été un bon mois pour la pratique des sports d'hiver avec des températures ni trop froides ni trop chaudes. La température moyenne du mois a tombé en plein dans le mille: moins 11 degrés alors que la normale est de moins 10,9.

## Le record, en février, c'est qu'il n'y a pas eu de record

**SHERBROOKE (psj)** — Février 1989. Rien! Nada! Niet!

"Ce fut un beau mois d'hiver. Bien balancé. Au point tel qu'il n'y a eu aucune nouvelle marque, tant du côté des absolus que des faits quotidiens. Le record, pourrait-on dire, c'est qu'il n'y a pas eu de record!"

Février a si bien respecté les normales qu'on pourrait lui prêter le qualificatif de mouton que l'on donne généralement au mois de mars... qui veut finir en lion.

M. Paul-André Renaud-ski, de sa Place rouge qui domine la rue Olivier, dans le centre-sud de Sherbrooke, n'a surpris sur les écrans cathodiques du bureau d'Environnement Canada et sur les cartes satellitaires aucun mouvement révolutionnaire ni saute d'humeur au cours des 28 jours de février 1989.

A croire que le second mois de l'année avait pris place dans le bombardier "invisible" B-2, question de passer inaperçu.

Une température moyenne du mois en plein dans le mille: moins 11 degrés alors que la normale est de moins 10,9.

Février a également contribué avec ses 37,6 centimètres de neige à l'accumulation totale du présent hiver de 183,7 centimètres, ce qui représente 80 pour cent de la normale hivernale de 229.

Même le soleil avec plus de 110 heures a légèrement dépassé la normale de 107 heures.

"Ce ne fut pas seulement à cause de ses 28 jours que février a paru filer plus rapidement. Nous n'avons pas connu au cours du dernier mois des zigzags ou des dents de scie aussi prononcées que dans les premiers mois de l'hiver. Tous les minimums sont demeurés sous la barre du point de congélation et la marque la plus élevée a été enregistrée le 21 avec un maximum de 4,3 degrés. Les périodes n'ont pas été persistantes et elles sont revenues à trois ou quatre reprises."

### Pas terminé

Il ne faudrait pas croire que l'hiver est terminé. M. Renaud n'a pas remis ses skis. Il n'a pas non plus enlevé le chasse-neige et le souffleur sur son tracteur pour les remplacer par la lame de tondeuse. Et ça ce sont des pronostics à long terme dont il faut tenir compte.

Quant à mars, s'il veut finir en lion, il devra se faire moins qu'agneau ou mieux, agnellet. Mais il faut pas s'y fier: sous chaque nuage, dort un lion.

Le plus évident dans tout cela c'est que les journées rallongent, c'est-à-dire que la clarté du jour en gagne de plus en plus sur les ténèbres et comme l'a dit un porte-parole du M.P.A., Mouvement pour les pelletiers anonymes: c'est plus agréable de pelletter à la clarté!

## Le coffre-fort découvert dans une décharge de neige à Bromptonville

**BROMPTONVILLE (psj)** — La Sûreté municipale de Bromptonville a découvert à l'extrémité de la rue St-Jean-Baptiste, dans un champ servant de décharge de neige, à Bromptonville un coffre-fort éventré provenant d'une maison privée, cambriolée à Sherbrooke, la semaine dernière.

Informée de cela, la Police municipale de Sherbrooke a dépêché sur les lieux le détective Gérard Leblanc et le technicien en identité judiciaire Michel Martin.

Evidemment, la somme d'environ 5,000 \$ contenue dans la coffre avait disparu. Par ailleurs, des papiers et des bons d'épargne pour un montant indéterminé ont été retrouvés. Lors du vol, il était question d'une perte de 15,000 \$ en bons.

Les cambrioleurs qui ont visité une maison de la rue Bélair, dans le quartier Nord de Sherbrooke, avaient également raflé divers biens dont des bijoux.

Ce vol avec effraction était un des plus importants à être survenus cette année, à Sherbrooke. La police poursuit son enquête.

### F. FARHAT

OPTICIEN D'ORDONNANCES

**Le supermarché de la lunette**

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **98\$**

Monture & lentilles simple foyer de verre

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **136\$**

Monture & lentilles double foyer, visibles en verre

153 WELLINGTON NORD  
 SHERBROOKE, QUÉ., J1H 5B9, 563-4447

# Deux paires de lunettes pour le prix d'une!

La deuxième paire est toujours gratuite, qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...



**SHERBROOKE**  
 Galeries Quatre-Saisons  
 Tél.: 565-3632

EGALEMENT A:  
 MONTREAL (5)  
 QUEBEC  
 SAINTE-FOY  
 LEVIS  
 TROIS-RIVIERES  
 GATINEAU  
 CHICOUTIMI

## CARNAVAL DE LA PÂTISSERIE DE DISRAELI

### DU 2 AU 5 MARS

**VENEZ!**  
 On vous Attable!

**Jeudi le 2 mars 1989**

19h00 **La Crème des bingos**  
 Trou du Beigne (Gymnase de la Polyvalente de Disraeli)  
 2 000\$ en prix seront distribués  
 Admission: 3\$/carte triple

**DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS DE LA PÂTISSERIE: JEUDI LE 2 MARS 1989 À 12H00 (MIDI)**

**Activités carnavalesques**

**Vendredi le 3 mars 1989**

19h00 **Arrivée des Pâtisseries**  
 Catégories: Cuisinière - Cuisinier Maison - Marmiton - Semi-Professionnelle - Commerciale - Etudiant - Commerciale Junior  
 Plaza de la Polyvalente de Disraeli (2e étage)

21h00 **Tirer une Pâte (soirée dansante)**  
 Trou du Beigne (Gymnase de la Polyvalente de Disraeli)  
 Animation musicale: Cachalot  
 Admission: 3\$  
 18 ans et plus, carte obligatoire

**Samedi le 4 mars 1989**

7h30 **Arrivée des Pâtisseries**  
 Catégories: Cuisinière - Cuisinier Maison - Marmiton - Semi-Professionnelle - Commerciale - Etudiant - Commerciale Junior  
 Plaza de la Polyvalente de Disraeli (2e étage)

8h00 **Déjeuner Cognac**  
 Bouffierie (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli)  
 Prix populaire  
 En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc.  
 Venez, on vous attable!

8h30 **Jugement des Pâtisseries à huis-clos**  
 Par des juges de la Fédération canadienne des Chefs de Cuisine de l'École Hôtelière du Triolet de Sherbrooke et de l'École Marie-Rivier de Drummondville

11h00 **Tournoi de Crible**  
 Local R-77 de la Polyvalente de Disraeli  
 Inscription: 5\$ par joueur  
 Pour informations et inscription: (418) 449-2029  
 Prix aux gagnants

11h00 **Exposition des Pâtisseries**  
 Exposition des pièces présentées dans les différentes catégories du Concours de Pâtisseries  
 Plaza de la Polyvalente de Disraeli (2e étage)

11h00 **Expo-Carnaval**  
 Exposition artisanale et commerciale

21h00 **Le Club des Fourmis**  
 Les amis du Club des Fourmis sont attendus au local R-88 de la Polyvalente de Disraeli  
 En collaboration avec le Club des Fourmis de Disraeli

13h00 **Bar Terrasse**  
 1er étage de la Polyvalente de Disraeli  
 Lieu de détente

14h30 **Atelier en Pâtisserie**  
 Local R-54 (art culinaire) de la Polyvalente de Disraeli  
 Démonstration réalisée par M. Gilles Hamel, pâtissier

16h00 **Démonstration en Pâtisserie par Soeur Berthe**  
 Emporte-pièce (Auditorium de la Polyvalente de Disraeli)  
 Admission gratuite

17h00 **On vous attable**  
 Souper à la Bouffierie (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli)

20h00 **Menu carnavalesque à prix populaire**  
 Venez, on vous attable!

19h30 **Remise des prix du Concours de Pâtisseries**  
 Emporte-pièce (Auditorium de la Polyvalente de Disraeli)  
 Remise des prix aux gagnants des différentes catégories du Concours de Pâtisseries et tirage des prix de participation

21h00 **Virer une Tarte (soirée dansante)**  
 Trou du Beigne (Gymnase de la Polyvalente de Disraeli)  
 Orchestre au programme: Cachalot  
 Admission: 5\$  
 18 ans et plus, carte obligatoire

21h00 **Le Fleuron du Grand Chevalier**  
 Salle des Chevaliers de Colomb  
 Musique et danse avec le groupe "Occasion"  
 Admission: 4\$  
 Apportez vos consommations

**Dimanche le 5 mars 1989**

7h30 **Déjeuner des Gourmets-Gourmands**  
 Bouffierie (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli)  
 Prix populaire. En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc.  
 Venez, on vous attable!

8h00 **Exposition des Pâtisseries**  
 Exposition des pièces présentées au Concours de Pâtisseries  
 Plaza de la Polyvalente de Disraeli (2e étage)

9h00 **Expo-Carnaval**  
 Exposition artisanale et commerciale

16h00 **Café-Crème**  
 Lieu de détente. Kiosque de vente de pâtisseries

16h00 **2e étage de la Polyvalente de Disraeli**

10h00 **Masse du Carnaval**  
 Eglise Ste-Luce de Disraeli  
 En collaboration avec le Conseil Paroissial de Pastorale

12h00 **La Bouffierie**  
 Dîner à la Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli  
 Menu carnavalesque à prix populaire  
 Venez, on vous attable!

13h00 **Pâta-Bouffe reçoit ses amis**  
 Emporte-pièce (Auditorium de la Polyvalente de Disraeli)  
 La Musiquetterie présente: "J'ai fait pour d'la musique"  
 Admission: 1\$

13h00 **Atelier en Pâtisserie**  
 Local R-54 (art culinaire) de la Polyvalente de Disraeli  
 Démonstration en pâtisserie par M. Gilles Hamel, pâtissier

13h00 **Rendez-vous de la Dernière Cuite**  
 Trou du Beigne (Gymnase de la Polyvalente de Disraeli)  
 Animation musicale: Les Étoiles d'Argent  
 Grand tirage des prix de la vente des billets vers 18h00  
 Admission gratuite

13h00 **Bar Terrasse**  
 1er étage de la Polyvalente de Disraeli

16h00 **Encantasserie**  
 Emporte-pièce (Auditorium de la Polyvalente de Disraeli)  
 Vente par tirage des pièces présentées au Concours de Pâtisseries

17h00 **Souper des Cuisiniers**  
 Bouffierie (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli)

19h00 **Menu carnavalesque**  
 En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc.  
 Venez, on vous attable!

20h00 **Le Crémage**  
 Au motel Blanc (Chez Méo)  
 Animation musicale: Guy Roy

**Pour informations: (1-418)-449-2029**

**La farine Five Roses et les pâtisseries du Carnaval, symboles de réussite.**

"FIVE ROSES", la farine officielle du Concours de Pâtisseries"

J'en ai pour tous les goûts!  
**Claude Duval**  
 VOTRE AGENT MOLSON  
 Bon succès au Carnaval de la Pâtisserie!

**SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN**

Un enquêteur visite l'usine de Camoplast avec 2 représentants syndicaux

**"Nous avons pu constater que des gens sont sur la production et qu'ils n'y ont pas droit"**

— le conseiller syndical Hugues Rondeau

par Gilles FISETTE  
**SHERBROOKE** — En compagnie de deux représentants du syndicat, l'enquêteur Bernard Crevier a visité, hier matin, l'usine de Camoplast, à Kingsbury, où sévissent un lock-out et une grève.  
 Chargé par le ministère de faire la lumière sur les accusations d'utilisation de briseurs de grève portées contre la compagnie par le syndicat, il a pu entreprendre la première partie de son travail.  
 "Nous avons pu constater que des gens sont sur la production et qu'ils n'y ont pas droit, selon la

loi", de soutenir le conseiller syndical de la CSN, M. Hughes Rondeau.  
 Selon ce dernier, les deux représentants syndicaux ont noté que des travailleurs salariés non couverts par l'accréditation syndicale étaient utilisés sur la chaîne de production alors que la loi l'interdit. La compagnie peut demander à ses cadres d'effectuer de telles tâches mais ne peut le faire auprès des travailleurs salariés.  
 L'enquêteur devra toutefois déterminer le statut réel de ces travailleurs avant de produire son rapport.

"L'enquêteur poursuit son enquête. Il nous a déclaré être en mesure de déposer son rapport au cours de la semaine prochaine", de souligner M. Rondeau.  
 La prochaine étape ne pourra venir toutefois que du syndicat.  
 C'est à ce dernier à entreprendre des procédures contre les intervenants s'il le juge à propos. Le gouvernement, quant à lui, a limité son rôle au droit d'enquête et de constat dans les affaires d'utilisation de briseurs de grève.  
 Interrogé sur les intentions de la CSN, M. Rondeau a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise jusqu'à maintenant. Le syndicat consultera d'abord son conseiller juridique.

**"Parce que j'ai l'assurance d'être entièrement satisfait."**



Marcel Marceau



**T e m p e s t 1 9 8 9**

**DELUXE**  
 PONTIAC-BUICK L7E

*Un savoir-plaire reconnu*  
 1567, King Ouest, Sherbrooke 569-9351

**Une politique de logement social est urgente (L'ACCENTS)**

**SHERBROOKE** — Une politique de logement social ne fait pas que s'imposer. Elle est urgente.

C'est ce que rappelle l'Action communautaire centre de Sherbrooke (ACCENTS), en joignant sa voix à une quarantaine d'autres groupes réunis au sein du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui vient de publier un manifeste à ce sujet.

L'ACCENTS brosse un tableau sombre de la situation actuelle au niveau du logement. Il en appelle à une "véritable politique d'habitation au Québec", une politique qui devra reposer sur la création massive de logements sociaux (HLM, coopératives, OSBL, etc.).

L'organisme rappelle que le recensement de 1981 dénombrait un million de mal logés au Québec. Il ajoute que la situation s'est même détériorée depuis.

"L'accès économique à un logement est de plus en plus difficile: 554,000 ménages québécois y consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus, ce qui représente un million et demi de personnes. Parmi celles-ci, la moitié fournit un effort supérieur à 50 pour cent... La situation s'explique facilement. Pendant que les revenus des Québécois se sont accrues de 35 pour cent entre 1981 et 1986, le loyer moyen a augmenté de 53 pour cent...", de rapporter l'ACCENTS.

L'ACCENTS souligne que la politique d'habitation attendue doit reposer sur trois grandes priorités.

D'abord, la réalisation de 20,000 logements sociaux par année. La moitié à même les budgets et les programmes québécois; l'autre moitié grâce à une attribution annuelle de logements sociaux supérieure de la part du fédéral.

Ensuite, un véritable contrôle des loyers. L'ACCENTS indique que la mesure la plus urgente prendrait la forme d'un contrôle universel et obligatoire des loyers.

Enfin, l'organisme estime que des mesures sévères devraient être prises contre les propriétaires qui se rendent coupables de discrimination, de harcèlement ou d'atteinte à la vie privée des locataires dans l'attribution ou la location d'un logement.

**Vol de 200 \$ à la pointe du couteau**

**ST-ELIE D'ORFORD** — Un individu seul habillé de noir, mesurant entre cinq pieds deux pouces et cinq pieds quatre pouces, a dérobé hier soir à la pointe du couteau 200 \$ au Dépanneur 220, au 1045, route 220 à St-Elie d'Orford.

Après son forfait vers 19h05, l'individu, assez corpulent, s'est enfilé à pied dans une direction inconnue.

La Sûreté du Québec poursuivait son enquête hier soir dans cette affaire.

**Au palais de justice**

**60 jours pour un jeune de 18 ans**

**SHERBROOKE** — Un justiciable âgé de 18 ans a encouru une condamnation à 60 jours de détention pour avoir tenté d'utiliser une carte de crédit "brûlée" dans un commerce pendant qu'il se trouvait en attente de procédures et sous le coup d'une probation.

Il a reçu cette sentence hier du juge Gérard Desmarais de la chambre pénale de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu avait tenté de se servir le 24 février de la carte d'une fille qui a été victime d'un vol la veille, mais il avait mis la puce à l'oreille d'une commerçante qui a alerté la police.

Me Marc Montplaisir a plaidé que quatre jours de préventive avait porté son client à la réflexion et qu'une courte peine additionnelle serait suffisante pour le convaincre de ne plus remettre les pieds à la cour.

Le procureur Claude Mélançon a réclamé une sentence plus sévère compte tenu des antécédents juvéniles de l'accusé, de sa mise en probation le 14 septembre et de son élargissement sous cautionnement le 25 janvier en marge d'un recel.

**Le père et le fils devant le même juge**

Un père et son fils se sont retrouvés devant le même juge pour répondre tous les deux d'ébriété au volant à 24 heures d'intervalle dans les Villes frontalières.

Ils avaient au surplus un taux d'alcoolémie identique de 180 mg. Le père a écopé d'une pénalité de 600 \$ et d'une interdiction de reprendre le volant pendant six mois et le fils de 800 \$ et de 18 mois.

Le juge Desmarais a tenu compte que le fils avait été arrêté pour avoir fait des virages à 360 degrés sur la neige folle d'une cour glacée. Me Montplaisir avait expliqué les faits au tribunal.

**Le témoin brandit une dent dans une bouteille**

Un plaignant a fait sonner un chicot de dent dans une bouteille devant le juge Robert Sansfaçon comme pièce à conviction d'un malheureux épisode remontant au 25 octobre.

Il a raconté que son ancienne blonde lui avait cassé cette dent en lui donnant deux coups de poing sur la margoulette après avoir menacé de lancer une statue dans son aquarium.

Le témoin a nié en contre-interrogatoire avoir mordu madame à la main.

L'accusée de 26 ans a relaté pour sa part que monsieur l'avait mordu et brassée sur sa bicyclette et qu'elle n'a fait que se défendre.

Un policier a affirmé pour sa part avoir vu une morsure sur la main de madame.

Me Jean Leblanc a réclamé l'acquiescement de sa cliente en soutenant que la version du plaignant était contredite et non crédible.

Le tribunal a accordé le bénéfice du doute à madame.

**ATTENTION ... ATTENTION ...**

**PISCINES TREVI A EU VENT QUE DU 1<sup>er</sup> au 12 MARS**

-STOP- UNE VAGUE DE CHALEUR ENVELOPPERA TOUT LE QUÉBEC -STOP- DU MÊME COUP, NOTRE MÉTÉOROLOGISTE VOUS AVISE QUE NOS PRIX DE PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRE -STOP- BAINS TOURBILLON -STOP- MEUBLES DE PATIO -STOP- FONDENT À VUE D'OEIL -STOP- DE PLUS, CETTE CANICULE APORTE DES:

**PRIMES-CADEAUX ...**

**... JUSQU'À CONCURRENCE D'UNE VALEUR DE**

**700\$ SELON VOTRE CHOIX DE:**

- PISCINES CREUSÉES -STOP...
- PISCINES HORS-TERRE -STOP...
- BAINS TOURBILLON -STOP...
- MEUBLES DE PATIO -STOP...

**VENEZ VOUS "AIGUISER" L'APPÉTIT POUR LES BELLES JOURNÉES D'ÉTÉ ET N'OUBLIEZ PAS:**

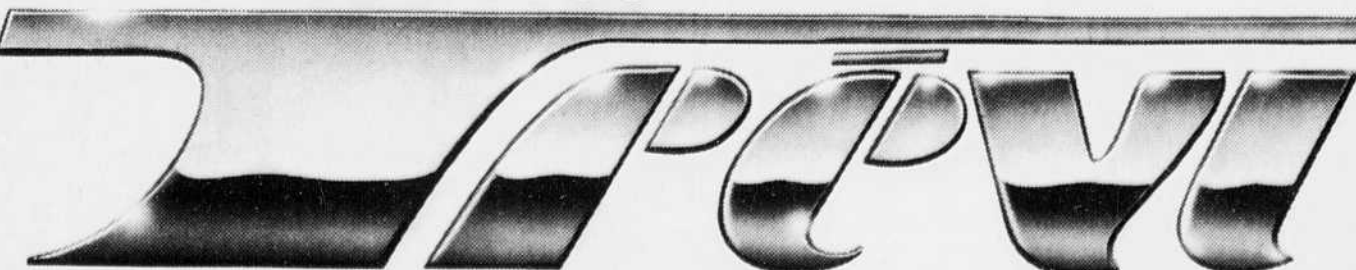
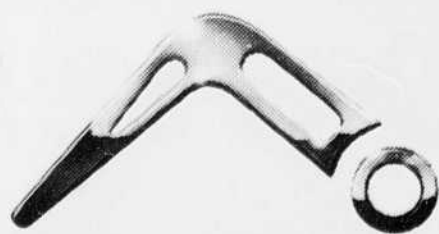
**CET ÉTÉ C'EST TREVI!**

Heures d'ouverture

Lun. au merc. 10h à 18h Samedi 10h à 17h • Plan mise de coté • Chèque acceptés  
 Jeudi & ven. 10h à 21h • Plan de financement • Cartes de crédit

17 succursales pour mieux vous servir

**1597 GALT EST, FLEURIMONT  
 823-1100**



L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1982) inc.  
 (division La Tribune)

**Téléphones:**

Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466

**Courrier de deuxième classe:**

Enregistrement No 1539  
 Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.  
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



# MARCHÉ MONTREAL

## Fête SA RÉOUVERTURE AVEC

**COUPON**

**BEURRE METRO** **ÉCONOMISEZ**

**1 89** **50¢**

Canada no. 1  
Paquet  
454 gr.

2<sup>39</sup> sans coupon

**ÉPARGNE**

**SPÉCIAL**

**COKE, SPRITE**

**6/2<sup>79</sup>**

**SURGELÉS**

**JUS D'ORANGE PICNIC**

**89¢**

341 ml

**COUPON**

**CRÈME GLACÉE CASCADE** **ÉCONOMISEZ**

**1 49** **50¢**

Contenant  
500 gr.

1<sup>99</sup> sans coupon

**ÉPARGNE**

		ÉPICES
<b>CORN FLAKES KELLOGG</b>  675 gr.  <b>1 99</b>	<b>YOGOURT DELISLE</b>  Saveurs assorties Contenant 500 gr.  <b>99¢</b>	<b>TOMATES METRO</b>  796 ml  <b>79¢</b>
<b>RIZ UNCLE BEN'S</b>  900 gr.  <b>1 89</b>	<b>JUS DE TOMATES LIBBY'S</b>  540 ml  <b>2/79¢</b>	<b>PAPIER HYGIÉNIQUE COTTON</b>  Blanc, champag 8 rouleaux  <b>26¢</b>

**FRUITS ET LÉGUMES**

**POMMES DE TERRE**

Produit du Québec, Canada no. 1

**99¢**

10 lb

**810, RUE CONSEIL,  
SHERBROOKE**

**METRO**

# RCHE TOUR



## EC SON NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

### CERIE

**MATES**  
**METRO**  
96 ml  
**9¢**

**KETCHUP**  
**HEINZ**  
Boni  
1L  
**1 99**

**SUCRE BLANC**  
**MARIE PERLE**  
2 kg  
**99¢**

**APIER**  
**ÉNIQUE**  
**TONELLE**  
ampagne, jaune  
ouleaux  
**69**

**BISCUITS**  
**SODA SALÉS**  
**METRO**  
450 gr.  
**99¢**

**BISCUITS SODA**  
**NON SALÉS**  
**METRO**  
450 gr.  
**99¢**

**COUPON**

**OEUFS**  
**METRO**  
Calibre moyen,  
Canada  
"A",  
douz.  
**69¢** avec coupon  
**99¢** sans coupon

**ÉCONOMISEZ**  
**30¢**

**EPARGNE**



**VIANDE**


**POULETS**  
**SURGELÉS**  
Catégorie "U", moins de 2 kg  
**89¢** kg

**POISSON FRAIS**

**FILETS DE DORÉ**  
**4 99** lb 11\$/kg

### T LÉGUMES

**POMMES McINTOSH**  
Canada de fantaisie, prod. Québec.  
**99¢**  
3 lb



**COUPON**

**ROSBIF DU ROI**  
(Extérieur de ronde)  
Poids minimum 2,2 lb (1 kg)  
A l'achat de 1 kg minimum et sur présentation de ce coupon.  
**4 39** lb  
**9 68** kg

**RABAIS**  
**\$2**

**EPARGNE**



# TRO 562-3859

# Les emplois manufacturiers en hausse de 21 % à Lac-Mégantic

par Richard VIGNEAULT  
LAC-MÉGANTIC — Les emplois manufacturiers se sont accrus de 21 pour cent, à Lac-Mégantic, au cours des cinq dernières années. Ils sont passés de 1,084 en 1984 à 1,313 au 31 décembre 88.

A la dernière séance du conseil de ville, le commissaire industriel, Gilles Pansera, de la Corporation de développement industrielle de la région de Mégantic (CODIRM) a dressé le bilan des investissements industriels et de l'évolution de l'emploi à Lac-Mégantic.

Cette intervention du commissaire répondait à une demande formulée antérieurement, lors d'une assemblée, par le porte-parole du Comité pour le progrès et la paix sociale, M. Pierre Grefard. Ce dernier avait demandé au maire Jean-Guy Cloutier de connaître l'implication de la Ville dans le développement industriel, au cours des dernières années.

## Données

Le maire Cloutier a jugé que l'information pertinente pouvait être fournie par le commissaire industriel. A Lac-Mégantic, le nombre d'entreprises manufacturières est passé de 24 à 38 de 1984 à 1988, alors que les investissements manufacturiers ont dépassé les 2,6 millions \$ l'an dernier.

Egalement, il a souligné le rôle de la Place de l'Industrie avec ses trois hôtels industriels et du tout dernier-né, le Centre des micro-entreprises, sans oublier l'apport des autres intervenants économiques, tels le Centre d'aide aux entreprises (CAE), le Groupe de soutien aux initiatives jeunesse (GSIJ) et le Centre d'Aide au développement de la collectivité (CADC).

Autres données intéressantes fournies par M. Pansera, selon un recensement réalisé par la CODIRM au cours de l'été 88 où 70 pour cent de la population méganticoise a été rejointe, on apprend qu'elle compte 6,21 pour cent d'étudiants, 27,21 pour cent de retraités, 49,87 pour cent de travailleurs et 15,70 pour cent de sans-emploi. Sur ce dernier pourcentage, seulement 3,62 pour cent étaient à la recherche d'un emploi, ce que M. Pansera considère comme étant le vrai taux de chômage, à Lac-Mégantic.

Sur les perspectives de l'année, le commissaire industriel entend axer ses efforts sur la mise en place du centre de micro-entreprises, poursuivre le processus de diversification de l'économie, soutenir les entreprises dynamiques existantes, aménager le parc industriel de Lac-Mégantic. Il parle aussi, de la mise en place de l'Institut de la confection, le premier au Québec, dans le but d'implanter une école dans le domaine de la confection et de favoriser le recyclage de la main-d'oeuvre.

## Perspectives

M. Pansera anticipe d'ici 1992 atteindre le plein emploi dans toute la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit, se traduisant par 4,000 emplois manufacturiers. D'ailleurs, les chiffres tendent à lui donner raison. En 1985, la MRC comptait 2684 emplois alors qu'au 31 décembre 1988 on atteignait les 3,513 emplois.

Enfin, Gilles Pansera a remercié l'ensemble du conseil municipal de son appui et particulièrement de l'implication bénévole du maire Jean-Guy Cloutier et des conseillers Guy Théberge et Serge Jacques.

# Démarches pour former un regroupement des gens d'affaires de Richmond

par Guy MARCHAND  
RICHMOND — Le comité de commerce de la Chambre de commerce de la région de Richmond poursuit ses démarches afin de former un regroupement des gens d'affaires de Richmond.

Le responsable du projet, M. Claude Houle, a indiqué que le regroupement prendrait la forme d'une société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC).

"La période des Fêtes ne prêtait pas aux assemblées, mais au cours des derniers mois nous avons rencontré individuellement la majorité des gens d'affaires de la ville afin de leur donner tous les renseignements pertinents relativement à l'association que nous voulons mettre sur pied. Les autorités municipales ont été également contactées car la formule d'association que nous visons à implanter est un regroupement genre SIDAC. De plus, nous avons établi un budget provisoire qui devra être approuvé par les membres. Dans l'ensemble, on peut dire que la réponse obtenue auprès des gens d'affaires concernés par ce dossier semble favorable à l'idée d'un regroupement", a fait savoir M. Houle.

## Objectif

L'objectif principal visé par la mise sur pied de ce regroupement est de promouvoir l'activité et le développement commercial de la région de Richmond afin de pouvoir faire face

à la compétition des grands centres de la région.

"En se regroupant, les gens d'affaires pourront en outre créer une force dans notre région en plus de bénéficier des nombreux avantages qu'offre une SIDAC. Publicité commune, mise sur pied de promotions, coût d'assurance moins élevé, réduction des taux d'intérêt sur les cartes de crédit, réduction des coûts pour les approvisionnements en biens et services, etc., le tout moyennant une cotisation obligatoire qui sera vite compensée par les nombreux avantages que cela comporte", de dire le responsable du dossier à la Chambre de commerce locale.

D'importants développements dans ce dossier vont survenir au cours des prochaines semaines alors que les responsables du projet prévoient rencontrer le secrétaire-trésorier de la Ville de Richmond de même que le conseiller commercial du ministère de l'Industrie et du Commerce afin d'établir les modalités d'opération de la future SIDAC, car ce sera à la Ville à qui incombera la responsabilité d'adopter un règlement à cet effet pour percevoir les cotisations des membres et de délimiter le territoire de la SIDAC.

"Dès que nous aurons tous les renseignements, nous convoquerons alors une assemblée générale de tous les gens d'affaires concernés et ceux-ci seront libres d'y adhérer ou non. Ce dossier devrait être finalisé d'ici le mois d'avril", de conclure M. Claude Houle.



(Photo La Tribune par Richard Vigneault)

## Balade en traîneau

Les balades en traîneau tiré par un cheval ont de quoi faire rêver. Cheval avec grelots, couverture de laine et les petits enfants, un instant privilégié pour se remémorer les souvenirs d'autrefois... et pour envisager des activités destinées aux touristes et aux vacanciers. La scène a été croquée sur le Lac Mégantic.

# Manifestations prévues chez Voyageur

SHERBROOKE (GF) — Dix manifestations se tiendront simultanément, le 3 mars prochain, devant des terminus Voyageur, en guise de solidarité avec les grévistes et lock-outés québécois et montréalais de cette entreprise.

La CSN, qui organise ces manifestations, précise qu'elles se dérouleront à compter de 18h30, à Sherbrooke, Montréal, Québec, Chicoutimi, Val-d'Or, Trois-Rivières, Gaspé, Baie-Comeau, Rimouski et Ottawa.

Les manifestations, explique le conseiller syndical Jacques Lahaie, poursuivent trois objectifs. D'abord, inciter Voyageur à reprendre les négociations "de bonne foi".

Ensuite, demander au gouver-

nement, et plus particulièrement au nouveau ministre fédéral du Travail, M. Jean Corbeil, d'intervenir auprès de la compagnie pour favoriser une reprise des négociations.

Enfin, sensibiliser les députés fédéraux, et plus particulièrement celui de la circonscription de LaSalle-Emard, M. Paul Martin, propriétaire de Voyageur, à l'urgence d'enchâsser une véritable loi anti-briseurs de grève dans le Code fédéral du travail.

Selon le syndicat, il est évident que les conflits perdurent depuis plusieurs mois chez Voyageur parce qu'il n'existe pas de loi anti-briseurs de grève au fédéral, comme on en retrouve dans la loi québécoise.

Le syndicat dénonce les méthodes de Voyageur qui a annoncé des congédiements pour forcer un

réglement et qui ferait appel à des fiers-à-bras en plus de multiplier les injonctions.

"Voyageur est un employeur gourmand et en demande. Le transporteur a proposé aux 60 employés de bureau, en lock-out depuis le 7 décembre 1987, il y a donc quinze mois, un projet de convention collective qui comprend notamment des coupures de personnel, la prolongation de la semaine de travail, le gel des salaires et la réduction des avantages sociaux... Quant aux 240 syndiqués de l'entretien et des terminus de Montréal et de Québec, en grève depuis juin dernier, il y a 9 mois, Voyageur leur a offert une réduction de salaires et des avantages sociaux de l'ordre de 20 à 31 pour cent", signale le syndicat.

## Jacques Laplante à la présidence du Conseil du travail de Sherbrooke

SHERBROOKE — Parce que, dit-il, la défense des droits des travailleurs a toujours été sa priorité, le syndicaliste Jacques Laplante n'a pas hésité longtemps à accepter de poser sa candidature à la présidence du Conseil du travail de Sherbrooke

## Agrandissement d'école à Stanstead

STANSTEAD — La firme Construction Cloutier & Fils de Lac-Mégantic a obtenu le contrat pour l'agrandissement de l'école Sacré-Coeur de Stanstead avec une soumission de 720,430 \$.

Il y avait 10 autres soumissionnaires, mais celle de la firme Cloutier & Fils était la plus basse. Outre l'acceptation de ce contrat, les commissaires de la Commission scolaire de Coaticook ont entériné des dépenses additionnelles de 18,000 \$ pour les imprévus, 70,000 \$ pour les honoraires professionnels, 9,240 \$ pour l'intégration des arts à l'architecture, soit une oeuvre d'art qui ornera l'entrée de l'école, et 10,000 \$ pour le mobilier et l'appareillage.

Le financement de ces travaux qui devraient normalement débiter à la fin du mois de mars et être terminés pour le début des classes à l'automne, est réparti comme suit: 630,000 \$ du ministère de l'Éducation, 61,000 \$ provenant de la vente de l'école Notre-Dame-de-la-Merci de Rock Island et 136,670 \$ de la Commission scolaire de Coaticook dont 36,670 \$ représentant une contribution supplémentaire.

Cet investissement permettra de centraliser tous les élèves du primaire de la région dans des installations plus fonctionnelles et plus sécuritaires.

(FTQ).

"J'ai senti que les gens avaient confiance en moi et m'accordaient leur appui. J'ai donc accepté d'occuper le siège du confrère Daniel Gauthier", de déclarer M. Laplante, après avoir été élu sans opposition, lundi soir.

Depuis une dizaine d'années, M. Laplante milite au sein du local 1697 du Syndicat canadien de la fonction publique, au Centre hospitalier de Sherbrooke, rue Portland, où il détient un emploi dans la cuisine.

Dans ce syndicat, il a assumé la vice-présidence avant d'occuper la présidence depuis trois mandats.

Le local 1697 est traditionnellement très actif au sein du conseil du travail. Pour preuve, la vice-présidente de ce local fort de 280 membres, Mme Lise Martineau, était jusqu'à lundi directrice au conseil. Elle est maintenant secrétaire-trésorière.

Pour remplacer Mme Martineau et M. Laplante aux postes de directeurs, l'assemblée a élu M. Bernard Roberge, président du local 7531 des Métallos (Les Industries USP), et M. Pierre Daigle, président du local 922 des Machinistes (Industries Dettson).

## Correspondant demandé à Asbestos

Le service des nouvelles de La Tribune est actuellement à la recherche d'un(e) journaliste à la pige pour la ville d'Asbestos. Le candidat recherché doit posséder une bonne connaissance du français écrit et résider obligatoirement à Asbestos. Communiquer avec Pierre-Yvon Bégin, chef des nouvelles, 564-5454.

**SUPER SPÉCIAL COMPTOIR**  
7 JOURS/SEM.

**1/4 DE POULET (cuisse)**  
**\$ 2.99**

Aussi sur livraison pour commande de 10 repas et plus.

**RÔTISSERIE Chez Mario B.B.Q.**  
355, King est. Sherbrooke  
Face à St-Vincent de Paul

**SUPERBE CUISINE VASTE SALLE À MANGER**  
LIVRAISON: **821-4111**  
(RAPIDE)

47284

# LA SPRINT

## 7 995 \$\*

**Optez pour la SPRINT 2 portes, coupé 1989 à partir de 7 995 \$\*. Jusqu'au 31 mars.**

Moteur 1 litre à injection    Transmission 5 vitesses  
Déviateur arrière    Sièges baquets

\*Taxe et transport en sus

**La voiture passe-partout à la portée de tous.**

**Brouillard**  
AUTOMOBILE LTÉE  
2700, rue King Ouest, Sherbrooke 569-9941

L'Union Communication Inc.

RÉGIONAL

# La SIDAC Alain-Limoges injectera 108,000 \$ à Drummondville en 89 pour promouvoir le centre-ville

par Richard JEAN  
**DRUMMONDVILLE** — D'un budget de 140,000 \$ que l'association gère pour l'année 89, la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) Alain-Limoges de Drummondville, utilisera un montant de près de 108,000 \$ à la seule fin de promouvoir le centre-ville.

C'est le point majeur qui se dégage de l'assemblée annuelle de l'association à laquelle une cinquantaine de membres ont pris part lundi soir à la salle du conseil municipal de Drummondville.

Publicité, promotion, activités spéciales et représentations sont les éléments que l'exécutif de la SIDAC veut mettre de l'avant au cours de l'année.

tre d'achats, il nous faut redoubler d'ardeur pour que nos commerces demeurent compétitifs et pour conserver notre part du marché.

"Pour maintenir une bonne activité au centre-ville, il faudrait également envisager la disparition des parcomètres qui causent un problème majeur de stationnement. La ville n'est toutefois par encore prête à agir dans ce sens. Nous comprenons d'ailleurs qu'il s'agit là d'un manque à gagner important pour la municipalité. Toutefois, la discussion demeure ouverte à ce sujet", a commenté le président sortant de l'association, Daniel Benoît, de la Pharm-escmpte Jean-Coutu.

**Projet**

D'autre part, l'exécutif de la SIDAC se dit aussi prête à débiter un montant de 10,000 \$ pour inciter les propriétaires des com-

merces de son territoire à rénover la façade de leur entreprise.

"Il s'agit d'un nouvel élément qui s'inscrit dans notre volonté de demeurer compétitifs au marché du groupe Westcliff", de dire M. Benoît.

**Présidence**

Notons par ailleurs que c'est Mme Réjeanne Viens, du marché Provigo de la rue Hériot, qui a accédé à la présidence de la SIDAC Alain-Limoges du centre-ville pour le prochain mandat.

M. François Drouin, de H.P. Drouin, a été élu à la vice-présidence. L'exécutif complètera ses cadres lors d'une assemblée ultérieure.

Rappelons que la SIDAC Alain-Limoges compte 280 commerces et places d'affaires à l'intérieur du quadrilatère formé des rues Hériot et Lindsay entre les rues Lowring et St-Jean.

"C'est donc un grand centre commercial, mais en plein air", a conclu Daniel Benoît.

# La 12e édition du Carnaval de la pâtisserie de Disraëli s'amorcera dès demain soir

par Pierre SÉVIGNY  
**DISRAËLI** — C'est par la présentation de la "Crème des bingos" que s'amorcera officiellement, demain soir, la 12e édition du Carnaval de la pâtisserie de Disraëli.

Cette fête pour les gourmands et les gourmets se poursuivra jusqu'à dimanche soir prochain alors que les activités carnavalesques se dérouleront pour la majorité dans le secteur de l'Aréna 76 et l'école polyvalente de Disraëli.

Tout est fin prêt pour recevoir les nombreux visiteurs et le slogan du Carnaval est très explicite à ce sujet: "Venez, on vous attend!"

C'est incontestablement le concours de la pâtisserie qui est l'activité la plus populaire de cette fête qui attire annuellement plus de 30,000 visiteurs. D'ailleurs, l'exposition des pâtisseries permet à plus d'un de se lécher les babines et de manger des yeux les magnifiques pièces montées, à défaut de pouvoir les déguster...

Mais, les visiteurs peuvent toujours se reprendre à la "boufferie" où un menu carnavalesque leur est offert à prix populaire.

En outre, l'exposition artisanale et commerciale n'est pas en reste et connaît aussi une forte popularité. Des soirées dansantes viennent clôturer chacune des journées de festivités au "Trou du beigne" alors que les participants auront l'occasion de "tirer une pâte" ou de "virer une tarte" pour finir par "le crémage".

Par ailleurs, samedi et dimanche, la célèbre Soeur Berthe et le pâtissier Gilles Hamel seront à Disraëli pour dévoiler quelques secrets de l'art culinaire, notamment en faisant des démonstrations en pâtisserie.

C'est sous la présidence d'honneur de Mme Anita Bougie-Lemieux et M. Raymond Lemieux que se déroulera la 12e édition de cette manifestation vouée à l'un des péchés mignons des Québécois, la table... Bien sûr, la célèbre mascotte Pâta-Bouffe sera aussi de la fête. Il ne manque plus que vous...

**DE RETOUR**



Roger Turcotte

C'est avec plaisir que la direction de N.V. Cloutier Inc. annonce le retour de M. Roger Turcotte au poste de conseiller. M. Turcotte assure ses clients et amis de la même compétence et de la même disponibilité lors de l'achat d'une voiture neuve ou usagée.

Pour un service hors pair, venez le rencontrer au:

**2700, rue King ouest**  
 Sherbrooke  
 ou prenez rendez-vous  
 en composant: **567-3911**

47637x

# À L'EAU LES PRIX!

On n'a pas peur de se mouiller pour vous offrir les meilleurs prix! Choisissez parmi notre éventail de 40 piscines hors-terre et nos nouveaux revêtements extérieurs.



PISCINE HORS-TERRE, À PARTIR DE

**1599\$** ÉQUIPÉE



**Rock Forest**  
 4701, boul. Bourque  
 564-8611

**Arthabaska**  
 54, rue Girouard  
 357-9231

**St-Hyacinthe**  
 2065, rue Cherrier  
 773-5667

**Thetford Mines**  
 842, boul. Smith Sud  
 335-9166

**Drummondville**  
 1050, boul. Les Galeries  
 474-2777

**Granby**  
 848, rue Principale  
 378-4944

Lundi ou mercredi: 9h à 18h  
 Jeudi et vendredi: 9h à 21h

Samedi: 9h à 17h  
 Dimanche: 11h à 17h

Le département de meubles de patio est fermé le dimanche.



**CENTRE MD**  
**CITADELLE**  
**N°1 SUR TOUTE LA LIGNE**

**NOUVEAU**  
**À SHERBROOKE!**  
**CENTRE DE LIQUIDATION**

sports experts

DES PRIX JAMAIS VUS!

**NEVICA** **50%**  
 (Vêtements de ski) **DE RABAIS**

**UN SEUL ENDROIT**  
 sports experts

CENTRE-VILLE 49, WELLINGTON NORD SHERBROOKE

48621

48420

Forte opposition à deux projets commerciaux

# Deux référendums devenus nécessaires à Victoriaville

par Maurice CLOUTIER

**VICTORIAVILLE** — Deux projets commerciaux à Victoriaville, dont l'implantation du groupe Jean-Coutu, ont du plomb dans l'ail. Des citoyens, principalement des commerçants déjà établis, ont bloqué les modifications de zonage requises, ce qui force la tenue d'un référendum ou, encore, la modification des projets initiaux.

En effet, le mouvement d'opposition aux deux projets, orchestré par des commerçants du Carrefour des Bois-Francis et quelques-uns du centre-ville de Victoriaville, a débouché en soirée lundi sur l'enregistrement d'un nombre suffisant d'opposants aux modifications de zonage, proposées par le conseil municipal et nécessaires aux deux promoteurs.

D'une part, les groupes Cadieux et Jean-Coutu veut l'inclusion dans la zone commerciale existante de certains terrains de la propriété des Fleuristes Beaudes sur le boulevard Bois-Francis, pour permettre la construction initiale d'un complexe commercial de 3,5 millions \$, comprenant une pharmacie Jean-Coutu et des boutiques. Ultérieurement, le complexe doit même être agrandie avec la propriété du Motel Valentine.

Dans ce cas, 210 opposants du secteur concerné, commerçants et résidents des rues avoisinantes, ont signé le registre d'opposition, alors que 183 signatures étaient requises pour bloquer la modification de zonage et forcer son abandon ou un référendum municipal.

D'autre part, le projet de passage de la zone institutionnelle à la zone commerciale du Collisée des Bois-Francis et des terrains adjacents, dont ceux prévus pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel de 1,5 million \$ par la Société d'agriculture du

district d'Arthabaska, est aussi bloqué. Pas moins de 41 commerçants du Carrefour des Bois-Francis ont manifesté leur opposition au changement de zonage, alors que 31 signatures étaient requises.

Dans le cas de Jean-Coutu, l'impact sur l'environnement et les commerces existants est craint. Dans le deuxième cas, les commerçants et la direction du centre commercial craignent que le Collisée des Bois-Francis et les terrains de la Société d'agriculture puissent servir trop souvent à des ventes et, même, devenir le site privilégié par un promoteur pour un autre centre commercial.

## Déception

Le représentant de Cadieux-Jean-Coutu, M. Normand Messier, a exprimé sa vive déception devant l'opposition manifestée. "La concurrence s'est pourtant bon pour la population. C'est la première fois au Québec qu'un de nos projets d'investissement est bloqué de la sorte", a-t-il expliqué.

De l'autre côté, la direction du Carrefour des Bois-Francis, est heureuse, bien qu'elle souhaite un compromis pour le projet de la Société d'agriculture. Un commerçant, Claude Noël de Pharmaprix, a dit avoir gagné un premier round. "Je pense cependant que le dossier va aller plus loin, dit-il. Il y a trop d'argent impliqué. Mais ça va dépendre des pressions."

Prudent, le maire Denis St-Pierre a indiqué que le conseil municipal entend analyser le point de vue des parties en cause et la provenance des opposants aux deux projets, avant d'arrêter une position. A priori, le conseil municipal est favorable aux deux projets.

Le maire a avancé que le projet Jean-Coutu pourrait se réaliser en partie sans modification de zonage. Néanmoins, il est, pour un,

enclin à aller en référendum dans les deux cas. "Ce n'est pas à 10 pour cent de la population de décider ce qui est bon ou pas bon... Ces projets font partie du développement d'une ville", a indiqué le maire. Des conseillers sont cependant sensibles au mouvement d'opposition.

Le maire a rappelé que 250 emplois sont promis par Jean-Coutu, ce qui n'est certes pas négligeable.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier) Le greffier de la Ville de Victoriaville, Me Jean Poirier, a enregistré un nombre suffisant d'opposants pour bloquer deux modifications de zones commerciales, pour autant de projets commerciaux.

## Yum Yum dépose une offre de règlement

**VICTORIAVILLE (MC)** — La direction des Croustilles Yum Yum de Warwick a déposé hier matin une offre globale de règlement, dans l'espoir de mettre un terme à la grève qui paralyse la production depuis le 9 février dernier.

Le vice-président exécutif de l'entreprise, M. Gilles Mérette, a fait part à LA TRIBUNE des conditions de la proposition au cours de la journée d'hier, en indiquant que "le sort de l'entreprise repose maintenant entre les mains de chacun de ses employés."

En fin de soirée hier, les employés de production en grève, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), devaient se prononcer sur l'offre de règlement. Avant l'assemblée, la présidente du syndicat, Sylvie Lampron, a simplement mentionné que l'employeur avait déposé une offre globale sans jamais indiquer que l'offre était finale. "Les employés vont décider", a-t-elle mentionné. La présidente du syndicat a également noté que leurs demandes salariales étaient maintenant déposées sur la table, ce qui n'avait pas encore été fait depuis le début des pourparlers.

M. Mérette a décrit la proposition patronale comme "une ultime tentative dans le but d'en arriver à un règlement satisfaisant", au moment où les négociations sont dans l'impasse. Les deux parties ont convenu que les rencontres de conciliation lundi et hier matin n'ont permis à peu près aucun progrès.

"L'offre globale de règlement, a souligné M. Mérette, consiste à reconstruire la dernière convention collective pour une période de trois ans, à partir de sa signature. La compagnie offre à ses employés syndiqués vi-

sés (124 employés de production) des augmentations salariales de 4 pour cent pour chacune des trois années à partir de la date de la signature de la nouvelle convention, protégeant ainsi le pouvoir d'achat des employés." Aucune rétroactivité n'est prévue.

Le syndicat a aussi le choix, s'il le désire, de remplacer certaines clauses de la convention par les clauses réglées à la table de négociation au fil des rencontres, dans le cadre de l'offre globale, a précisé M. Mérette.

En ce qui concerne les nombreux griefs, il a offert le recours au service de médiation



Gilles Mérette

pré-arbitral du ministère du Travail ou le recours direct à l'arbitrage.

Malgré les difficultés de l'entreprise, M. Mérette a indiqué que cette offre ne constitue aucun recul et ne demande pas la charité aux syndiqués. S'il a déjà déclaré que l'entreprise est en sursis et peut fermer à tout moment, M. Mérette a refusé de revenir sur le sujet hier.

Il a cependant conclu en disant que l'acceptation de l'offre permettrait la survie de l'entreprise et le maintien de nombreux emplois directs et indirects.

## Consommateurs des Bois-Francis sondés sur la carte de débit Desjardins

**VICTORIAVILLE (MC)** — Le tout premier sondage scientifique sur la perception et l'utilisation d'une carte de débit par les consommateurs québécois sera mené du 6 au 24 mars dans la région de Victoriaville et d'Arthabaska.

L'initiative en revient à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francis, qui a rendu publics les détails de ce sondage hier.

"Environ 600 résidences seront visitées par les trois représentants de l'ACEF. On espère obtenir entre 200 et 250 questionnaires remplis par des personnes utilisatrices de la carte de paiement. Ce sondage, a assuré Henri-Paul Labonté et Marie Goulet, se veut rigoureusement scientifique et la méthode autant que le questionnaire ont été élaborés avec la collaboration d'Alain D'Astou et Diane Miquelon de l'Université de Sherbrooke. Les noms des personnes à visiter ont été choisis au hasard."

L'implication majeure de l'ACEF des Bois-Francis dans ce dossier découle de la mise en circulation dans la région de Victoriaville en 1988, d'abord à titre expérimental puis sur une base permanente, d'une carte de débit baptisée Paiement Direct Desjardins. Depuis, le service est en phase d'implantation à Sherbrooke. Dans la région de Victoriaville, il y a pas moins de 20.000 utilisateurs potentiels de la carte Paiement Direct.

Sans chercher à vérifier des hypothèses avec le sondage, Mme Goulet et M. Labonté n'ont caché une certaine inquiétude à l'égard du développement de la monnaie électronique, de ses effets sur l'endettement et la consommation ainsi que des protections pour les utilisateurs. Le sondage porte notamment sur la fréquence et le type d'utilisation ainsi que la connaissance des règlements fixés par l'institution.

### D'intérêt national

M. Labonté a indiqué que leur démarche est d'intérêt national. D'ailleurs, Consommation et Corporations Canada suit de près ce dossier de l'ACEF des Bois-Francis et a souscrit 12.051 \$ pour le sondage. Une autre aide de 37.000 \$ a déjà été demandée pour poursuivre le dossier en 1989-1990.

M. Labonté n'a pas caché pas que l'objectif ultime est l'élaboration d'une première politique d'encadrement des activités des institutions financières dans le domaine de la carte de débit. Des échanges devront notamment avoir lieu entre les gouvernements, les institutions financières et les groupes de consommateurs.

Si elles suivent avec intérêt l'action de l'ACEF, les caisses populaires de la région de Bois-Francis ne supportent d'aucune manière le sondage.

L'ACEF a promis de rendre publics les résultats du sondage et ses recommandations vers le 15 mai prochain.



# Cumberland

**45% DE RABAIS**

**VITTEL**  
EAU MINÉRALE NATURELLE  
500 mL

**3 / \$1**

**FABRIQUÉ EN FRANCE**

**CLEOPATRA**  
SAVON

**4 50g PAINS**

**99¢**

**ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN GRATUIT SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON**

**AQUANET**  
FIXATIF

- AÉROSOL 400 mL
- NON-AÉROSOL 225 mL

**VOTRE CHOIX**

**2 / 1.99**

VALIDE CHEZ CUMBERLAND SEULEMENT JUSQU'AU 6 MARS 1989

**50% DE RABAIS!**

**KLEENEX**  
MOUCHOIRS

PQT. DE 100

**49¢**

LIMITE DE 3 PAR CLIENT

**TRAC II ATRA PLUS**

**3.99**

**PLAX RINCE-DENTS**

250 ml

Rég. 3.99

**2.99**

**79% DE RABAIS**

**LUNETTES DE SOLEIL**  
CHOIX DE NOUVEAUX MODELES DERNIER CRI

À PARTIR DE

**4.97**

**FORMAT BONI**

**BRECK**  
SHAMPOING  
FORMAT GÉANT  
550 mL

**1.89**

**FORMAT BONI PQT DE 216**

**Q-TIPS**

**20% BONUS/BONI**

**1.19**

- Promenades King
- Galeries Quatre Saisons

Ces prix sont en vigueur du 1er au 7 mars 1989.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Clause d'embauche à la division Lac d'Amiante du Québec

# Le syndicat gagne contre LAB en arbitrage

par Pierre SÉVIGNY  
**THETFORD MINES** — Les membres du local 7649 des Métallurgistes Unis d'Amérique ont obtenu une réponse favorable dans le cadre du litige qui les oppose à la compagnie LAB Chrysotile Inc. au sujet de l'application de la clause d'embauche à la division Lac d'Amiante du Québec.

En effet, à la suite de l'audition de la cause par le biais d'une procédure d'arbitrage accéléré, Me André Sylvestre donne droit au grief déposé par le syndicat en soutenant que l'employeur ne peut unilatéralement modifier la convention collective de travail et ce, même s'il n'est animé que par des préoccupations de justice élémentaire.

La compagnie avait décidé d'accorder une considération particulière aux employés en mise à pied des opérations British Canadian et National au niveau de l'embauche dans ses autres divisions.

L'employeur voulait ainsi que le service continue de s'accumuler pour ces employés, exclusivement pour quantifier le droit aux vacances. La direction prétendait alors que cette mesure ne brimait en rien les droits d'ancienneté des employés de la division LAQ.

Le syndicat a contesté cette décision patronale en logeant un grief. Il affirmait que la compa-

gnie violait la convention en accordant à des individus une ancienneté accumulée, tout en étant à l'extérieur de l'unité de négociation. Le syndicat demandait alors que l'employeur cesse immédiatement cette pratique et qu'il respecte l'actuel contrat de travail.

Me Sylvestre a donc donné raison au syndicat des Métallurgistes affirmant que, même si l'employeur a signé des ententes avec d'autres associations accréditées, elles ne peuvent lier le syndicat.

**Satisfaction**

Le président du local 7649, An-



André Brochu

dré Brochu, s'est dit fort satisfait de la décision rendue par l'arbitre. Selon lui, elle démontre que l'employeur se doit de respecter la convention signée de bonne foi au mois d'août dernier et qu'il devra prendre le canal normal pour tenter de modifier les dispositions de ce contrat de travail.

Pour M. Brochu, ce dossier se voulait avant tout la défense d'une question de principe afin d'éviter la prise de décisions unilatérales susceptibles d'ouvrir les portes toutes grandes à toutes sortes d'abus.

"La première tentative de la

compagnie ne touchait peut-être que l'ancienneté pour quantifier le droit aux vacances, mais ensuite qu'aurait décidé unilatéralement l'employeur", de lancer M. Brochu.

Ce dossier était quelque peu explosif puisque les opérations ré-

gulières de la division LAQ avaient été perturbées durant plus de 16 heures le 16 janvier dernier.

L'arbitre vient de donner raison au syndicat mais l'employeur possède toujours le privilège de contester cette décision.

## Le Grand Rallye de la BONIVENTE

# 100 000 \$ EN PRIX À GAGNER

— 10 VOYAGES POUR 2 PERSONNES EN FLORIDE  
 — 990 CERTIFICATS-CADEAU DE 75 \$

EN COLLABORATION AVEC:

BON DE PARTICIPATION

**BONIVENTE** Bonichoix

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TEL: \_\_\_\_\_

Participez aux étapes du Grand Rallye de la Bonivente et courez la chance de vous mériter un certificat-cadeau de 75 \$ ou de vous envoler pour la Floride.

Il y aura en tout 11 Boniventes d'une semaine, donc 11 tirages de 75 \$ par magasins durant l'année 1989. Surveillez les mobiles ou "Grand Rallye de la Bonivente" en magasin, ainsi que nos circulaires. Ils vous indiqueront la semaine ou vous pouvez participer au concours.

Vous avez jusqu'à 16h00 le samedi 2 décembre 1989 pour participer au grand tirage, soit 10 voyages pour 2 personnes en Floride. Voyez les règlements complets en magasins.

**BOISSONS AUX FRUITS CAVALIER**  
3 x 250 mL

## 59¢

**LAITUE ICEBERG**  
Produit des États-Unis  
Catégorie no 1  
Grosseur 24 Ch.

## 67¢

**PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA**  
15 variétés  
LANCIA 900 g

## 99¢

**WICKHAM**  
Rosaire Mathieu Inc.  
859, rue Principale

**WEEDON**  
A. R. Dumas Inc.  
334 St-Jovier

**DRUMMONDVILLE**  
Epicerie Irénée Fleury  
143 St-Damien

**AYER'S CLIFF**  
Marché G.D. Houde Inc.  
1118, rue Main

**ST-GERMAIN DE GRANTHAM**  
Yvon Lambert inc.  
291 Notre-Dame

Prix en vigueur du lundi 27 février au samedi 4 mars 1989. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

## Prêtez l'oreille et dormez sur vos deux oreilles.

Si vous êtes comme la plupart des gens, vous remplissez probablement votre déclaration de revenus en soirée. Mais à qui vous adresser si vous avez besoin de renseignements après les heures normales de travail? À Revenu Canada. Impôt bien sûr! En effet, du 1<sup>er</sup> mars à la fin avril, nous prolongeons les heures de notre service téléphonique. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi jusqu'à 21 h. De l'information gratuite à des heures qui vous conviennent. Profitez-en. Vous pourrez remplir votre déclaration et dormir sur vos deux oreilles.

De 8h15 à 17h, vous pouvez nous joindre aux numéros pour les appels locaux et interurbains sans frais que vous trouverez dans votre annuaire téléphonique ou à la fin de votre guide d'impôt. De 17h à 21h, veuillez nous appeler au 1-800-363-0610.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Revenu Canada  
Impôt

Revenue Canada  
Taxation

48688x

# On coupe les prix\* pas les films!

- ★ plus de 80 films par mois
- ★ minimum de 25 primeurs
- ★ version intégrale
- ★ sans interruptions publicitaires
- ★ guide-horaire mensuel gratuit

Téléphonez vite et voyez ces primeurs en mars!

**Vidéotron**  
Sherbrooke: 566-7711  
Victoriaville: 758-0501

**TRANSVISION PARÉ**  
Fleurimont: 821-2021

**GRATUIT\***  
Abonnez-vous à Super Ecran et obtenez une cassette vierge BASF (VHS, T160 ou BETA, L750).  
\*Câblodistributeurs participants Jusqu'à épuisement des stocks.

**SUPER ECRAN**  
LE CANAL DE FILMS

\*Profitez des spéciaux présentement en vigueur chez les câblodistributeurs participants.

RÉGIONAL

# Diane Raymond-Hélie a entrepris une batterie de tests en Californie

par Richard JEAN  
**DRUMMONDVILLE** — Mme Diane Raymond-Hélie a dû supporter un long voyage en train de trois jours et demi pour se rendre dans un centre hospitalier de San Diego en Californie, où dès le lendemain de son arrivée, des médecins ont entrepris une batterie de tests visant à trouver les sources de l'épineuse maladie qui l'empêche de vivre normalement, l'hypertension pulmonaire.

On sait déjà que si Diane Raymond-Hélie ne peut subir cette intervention complexe, les médecins n'auront d'autre alternative que la transplantation cœur-poumons.

Par ailleurs, a poursuivi Mme Martin, la levée de fonds entreprise mercredi dernier et qui durera jusqu'au 15 mars va bon train.

L'objectif est de 50,000 \$ et ce même si les besoins du couple

Diane Raymond-Robert Hélie pourraient se chiffrer à 100,000 \$ américains pour ce long séjour en Californie.

"Au moment où je vous parle, on a comptabilisé 8,759 \$. Mais il faut préciser que les gens n'ont pas encore retourné l'enveloppe de souscription qu'ils ont reçue à

leur domicile en fin de semaine dernière et que la collecte auprès des entreprises et commerces n'est pas complétée. Incidemment, ce sera le blitz dans les institutions financières jeudi et vendredi. Beaucoup d'autres activités sont également prévues d'ici au 15 mars prochain."

## Procès de l'avocat Guy Lahaie accusé de fraude: le juge rendra son jugement le 2 mai

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — C'est le 2 mai prochain que le juge Denis Lanctôt rendra son jugement en rapport avec le procès de l'avocat drummondvillois, Me Guy Lahaie, qui a pris fin hier midi au palais de justice de Drummondville.

Me Lahaie, un avocat qui s'est en outre fait connaître localement par ses implications bénévoles dans les milieux socio-communautaires et sportifs, avait été accusé en avril 88 d'une fraude de plus de 67,000 \$ à l'endroit d'un

homme d'affaires et l'un de ses clients, M. Gérard Dionne. L'affaire se serait produite entre les mois de janvier et avril 1983.

Huit témoins ont paradé à la barre durant ce procès qui a duré une journée et demie devant la Cour du Québec de juridiction criminelle. La poursuite représentée par Mme Maurice Gabias de la Gouronne de Trois-Rivières a accueilli six témoins pendant que la défense menée par Mme Gilles Rhéaume de Drummondville se contentait des témoignages de deux personnes, dont celui de l'accusé, Me Lahaie.



Diane Raymond-Hélie

**Achetez la Super passe d'autobus et participez GRATUITEMENT à la Lotobus!**

- 64 000 rabais instantanés... Grattez 3 symboles identiques et gagnez!
- Des skis, bicyclettes, vidéos, repas au resto... Tentez votre chance chaque mois; déposez simplement votre billet dans une boîte officielle!
- Une semaine pour 2 dans un Super Club de la Jamaïque, toutes dépenses payées. Participez toute l'année!

On y gagne avec la SUPER PASSE de la CMTS

15 ANS CASE FÊTE

48225

**FUTURS ÉPOUX**  
**LE CACHE POT**

Vous invite à choisir ce que l'on vous offrira!

Venez faire votre liste de mariage au **LE CACHE POT** Vous y enverrez vos invités.

Informations **564-2965**

47582x

**Tourelles** 3025, rue King ouest, Sherbrooke

TOM SCALLEN PRESENTE

**Ice CAPADES**

La favorite des Canadiens!

INVITÉE DE GRANDE RENOMMÉE  
 MÉDAILLE D'ARGENT MONDIALE ET AUX JEUX OLYMPIQUES 1988  
**Elizabeth MANLEY**

AVEC  
 3 FOIS CHAMPION CANADIEN MONDIAL PROFESSIONNEL  
**Brian POKKAR**

QUE LE SPECTACLE COMMENCE!

**GRAND SPÉCIAL pour toute la famille**  
 SOIRÉE DU RANCH DU SPAGHETTI  
 Mercredi, le 22 mars — Réduction 3,00 \$ pour tous!

MERCREDI, LE 22 MARS — 19 h 30  
 JEUDI, LE 23 MARS — 19 h 30  
 Rabais pour enfants de moins de 16 ans et l'Âge d'Or (62 ans)

VENDREDI, LE 24 MARS — 20 h 00  
 SAMEDI, LE 25 MARS — 12 h 00 ET 16 h 00  
 Rabais pour enfants de moins de 16 ans et l'Âge d'Or (62 ans)

SAMEDI, LE 25 MARS — 20 h 00  
 DIMANCHE, LE 26 MARS — 14 h 00

**PALAIS DES SPORTS DE SHERBROOKE**  
 360, rue Parc  
 BILLETTS: 9,00 \$ - 10,00 \$ - 11,00 \$  
 Sièges VIP disponibles en quantité limitée  
 Non sujets aux différents rabais  
**RÉSERVEZ MAINTENANT!**  
 CARTE VISA ACCEPTÉE — 821-5850

48270

**DEER MOUNTAIN**  
 en exclusivité

Gilets de ski de printemps...  
 DEER MOUNTAIN

Tailles: 18 mois à 16 ans  
 \$44.99 à \$69.99

**clément**

polo Ralph Lauren

564-7881

No Carte Verte: 13535 3025 King Ouest, Sherb.

**VENTE 5e ANNIVERSAIRE**

HOMMES ET FEMMES  
**MANTEAUX**  
 en cuir d'agneau

1/2 prix  
 Prix ord. 710\$  
 Spécial  
**355\$**

HOMMES ET FEMMES  
**MANTEAUX**  
 en cuir d'agneau  
 Prix ord. Spécial

380\$	125\$
450\$	199\$
530\$	299\$

**JUPES** Spécial \$128

**POUSSEZ L'AUDACE ...**  
**JUSQU'À PAYER MOINS CHER!**

LA MAISON

5382, Kennedy Sud  
 Rock Forest  
 864-4323

48244

**LES ÉTUDES PROFESSIONNELLES À LA C.S.C.S.: LA BASE D'UN AVENIR SOLIDE**

POUR JEUNES ET ADULTES

**AU CENTRE VINGT-QUATRE JUIN**  
 C'EST EN RÉFRIGÉRATION, CHARPENTERIE, MENUISERIE, PLOMBERIE, BRIQUATAGE ET MAÇONNERIE QUE ÇA SE VIT

Le Centre 24 juin offre dans le secteur de la construction plusieurs nouveaux programmes créés pour répondre aux besoins de cette industrie. Les élèves apprennent les fonctions de travail d'une façon très concrète (projet de construction d'une maison) en reproduisant à l'école la réalité du marché du travail. Compte tenu de la croissance économique de notre région, l'industrie de la construction a un besoin pressant de main-d'œuvre qualifiée.

Le Centre 24 juin offre également le programme "réfrigération". Cette orientation prépare les élèves aux fonctions d'installation, de vérification et de réparation des systèmes de réfrigération et de climatisation commerciaux et industriels. Le nouveau programme d'études permet aux élèves d'apprendre les technologies nouvelles (thermo-pompe résidentielle et industrielle, chauffe-piscine). Les débouchés sur le marché du travail sont excellents pour les diplômés(mes) mobiles.

**S'INSCRIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE, C'EST CHOISIR L'AVENIR!**

(819) **822-5421**

**M. Michel Lessard,**  
 entrepreneur  
 Les Constructions Michel Lessard,  
 Rock Forest

"Nul doute que les formations dispensées en construction répondent à nos besoins. Je suis d'avis qu'il est rentable pour tous les entrepreneurs en construction de pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée."

**M. Michel Le Prohon**  
 président  
 Le Prohon Inc.  
 Rock Forest

"Le domaine de la réfrigération a besoin d'une main-d'œuvre compétente, préoccupée par les effets de cette industrie sur l'environnement (couche d'ozone, CFC). La formation en réfrigération demeure la base pour relever le défi des années '90."

CS LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

48408